Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone 2964

Abonnement:
Un an, Canada......$2.00
Un an, Etranger......$2.50

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Le "Patriote" pénètre dans plus de 5,000 familles et atteint au delà de 20,000 lecteurs

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

11 ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 9 Mars, 1921. — NO 1

Onzième année

Le *Patriote* commence avec ce numéro sa onzième année.

A dix ans révolus un journal a déjà quelqu'expérience de la vie. Quand ce journal est une oeuvre, il sait que c'est un honneur immense de faire partie de l'Eglise militante et il ne peut que remercier la Divine Providence de lui avoir donné vie et accroissement au milieu de bien des obstacles. Il envisage l'avenir avec la même confiance. Il a pu souvent se tromper, mais son désir et sa prière seront toujours que l'ivraie de l'imperfection humaine se mêle le moins possible à la pure semence de vérité qu'il jette dans le sillon laborieux.

Accomplissant une oeuvre d'apostolat, le journal catholique a le droit de compter, il me semble, sur un double secours de la part de ses lecteurs: l'assistance de leurs prières pour qu'il tienne toujours haut et ferme le drapeau de la cause sacrée qu'il défend, l'assistance de toute leur influence pour que se propage et s'agrandisse sans cesse sa famille d'abonnés.

Notre rêve serait cette année d'atteindre au chiffre de dix mille abonnés. Vous voudrez, n'est-ce pas? que ce désir, aussi légitime qu'audacieux, devienne une réalité. Nous aurons l'occasion dans quelque temps, je l'espère, de vous soumettre un projet intéressant qui pourra vous donner un moyen agréable et pratique de nous aider à atteindre ce résultat.

A. F. Auclair, O.M.I.

L'impot sur le Revenu

EXIGEONS DES FORMULES FRANCAISES

Voici revenue l'époque où les contribuables sont appelés à faire leur déclaration au sujet de l'impôt sur le revenu. Les années précédentes, ils recevaient personnellement une formule à remplir. Désormais ils devront se procurer eux-mêmes les formules nécessaires au bureau de poste de leur localité.

Nous ne saurions trop recommander à nos compatriotes de s'acquitter le plus tôt possible de cette obligation. Ce faisant, ils s'éviteront des ennuis et des amendes, car la loi ne badine pas avec ceux qui essaient de se soustraire aux exigences du fisc.

Mais nous insisterons surtout pour qu'ils usent de leur droit strict de citoyens et fassent leur déclaration en français.

Il est possible que les inspecteurs du gouvernement aient oublié de faire déposer des formules françaises à votre bureau de poste. Votre devoir vous commande de les exiger. C'est lorsque l'on vise votre portemonnaie surtout qu'une attitude énergique touchant les droits de notre langue est tout indiquée. C'est aussi l'un des cas où vous avez le plus de chance d'obtenir justice.

Ne manquez donc pas cette occasion qui vous est offerte de faire reconnaître de façon pratique, dans votre propre milieu, le caractère officiel du français. Partout où la chose est possible, une action concertée des Franco-Canadiens en bloc obtiendra un bien meilleur résultat que des réclamations individuelles. Le cercle local de l'A.C.F.C. est tout indiqué pour prendre une telle initiative et déclancher un mouvement d'ensemble. Rien ne saurait mieux entrer dans le cadre de ses attributions. A défaut de cercle, deux ou trois hommes décidés peuvent facilement accomplir le même travail et faire mettre des formules françaises entre les mains de leurs compatriotes. Mais rien dans ce sens ne s'accomplira tout seul. Et encore importe-t-il de ne pas attendre à demain pour se décider à agir.

Cette question des formules françaises pour l'impôt sur le revenu n'est pas nouvelle: elle date de la mise en vigueur de l'impôt lui-même. Chaque année, à pareille époque, nous entendons ici et là quelques protestations. Des Franco-Canadiens refusent catégoriquement de remplir les formules unilingues mises à leur disposition. On leur répond avec plus ou moins d'empressement et de bonne grâce par l'envoi de formules françaises.

D'autres fois—le plus souvent—les formules promises n'arrivent pas. Cependant le temps passe et l'échéance fixée pour la déclaration obligatoire arrive à grands pas. Alors, dans neuf cas sur dix, la peur de l'amende l'emporte sur tout le reste: on se sert de la formule anglaise.... Et le tour des anglicisateurs est joué . . . Car il est clair que l'on se trouve en présence d'un plan concerté de l'administration pour user de tous les moyens propres à lasser la patience des protestataires et à réduire de plus en plus la part du français jusqu'à extinction complète.

Il n'y a qu'un moyen de déjouer ce mauvais vouloir officiel: c'est de s'y prendre assez tôt pour revendiquer nos droits méconnus et d'organiser, au besoin, un bloc solide de résistance. Le gouvernement y regardera à deux fois avant de sévir contre un groupe de délinquants dont le seul crime sera d'exiger des formules françaises pour remplir leurs obligations de contribuables. Ce qu'il veut, c'est notre argent, et si nous y mettons la condition expresse que la demande soit faite dans notre langue, bon gré mal gré il s'y soumettra.

Quelques-uns diront encore: "A quoi bon?.... A quoi bon se chamailler de la sorte et s'attirer des ennuis pour de pareilles bagatelles?...."

—Bagatelles!.... C'est bientôt dit; mais la preuve est faite depuis longtemps que dans les questions de langue et de nationalité il n'y a pas de bagatelles ni de détails insignifiants. Encore une fois, il s'agit d'un plan arrêté d'avance et poursuivi méthodiquement pour éliminer peu à peu le français dans les services publics. Nous devons réclamer sans relâche à chaque violation de nos droits. Le jour où ceux-ci pourront être méconnus sans qu'aucune protestation ne s'élève, ils ne tarderont pas à être périmés; il sera trop tard alors pour réagir avec quelque chance de succès.

Exigeons donc du français partout où il doit y en avoir. Exigeons en surtout pour le questionnaire relatif à l'impôt sur le revenu.

Mais avant d'imposer aux autres le respect dû à notre langue, commençons par lui rendre nous-mêmes l'hommage pratique qu'elle est en droit d'attendre de la part de fils vraiment dévoués: affichons-la sur la porte de nos magasins et de nos bureaux, sur notre papier à lettre et sur nos factures; qu'elle résonne et qu'elle se lise partout. Bref, pour nous servir de l'expression d'un évêque patriote de l'Ouest, ne manquons aucune occasion de mettre partout du français dans le détail de notre vie.

Donatien Frémont.

Le Président Harding entre en fonctions

La cérémonie d'inauguration est très simple. — Le nouveau président déclare que les Etats-Unis ne peuvent faire partie de la Ligue des Nations telle qu'elle est constituée. — Wilson était trop faible pour assister à l'inauguration de son successeur.

WASHINGTON — Warren Gamaliel Harding a été installé le vendredi 4 comme président des Etats-Unis. La cérémonie a été la plus simple qui s'était encore vue et Harding l'aurait désirée plus simple encore; mais il avait dû accepter les arrangements du comité d'inauguration du congrès.

Dans le trajet de son hôtel au capitole et la Maison Blanche, le président était escorté par un petit détachement de cavalerie; plusieurs compagnies de marins en grand uniforme constituaient la garde d'honneur au capitole.

Les rues sur le parcours de la procession étaient bondées de spectateurs; mais il n'y avait pas d'estrades et les curieux devaient se tenir simplement sur les trottoirs; les plus heureux étaient ceux qui avaient pu se procurer une place à une fenêtre.

Au capitole, la "plaza" contenait des milliers de personnes et la foule débordait de toutes parts dans les avenues et le parc environnants. La plupart de ces personnes purent entendre le discours du président, grâce à l'appareil pour amplifier sa voix qui avait été installé au-dessus de la tribune.

LE DISCOURS DU PRESIDENT

Dans son discours d'inauguration, Harding a déclaré que les Etats-Unis ne cherchent pas à diriger les affaires du vieux monde et ne tiennent pas à se mêler de la politique européenne. Néanmoins, au nom du peuple des Etats-Unis, il a exprimé son désir de s'associer avec les autres nations afin d'en venir à un arrangement pour la réduction des armements, pour la médiation et l'arbitrage, pour l'amélioration des relations internationales et l'établissement d'une cour de justice mondiale.

"Aujourd'hui plus que jamais, a-t-il dit, nous connaissons les aspirations de l'humanité et nous les partageons."

Les progrès enregistrés par les Etats-Unis, a encore dit M. Harding, ont prouvé la sagesse de notre politique de non intervention dans les affaires du vieux monde. "Confiants dans notre habileté à diriger notre propre destinée et gardant jalousement notre droit d'en agir ainsi, nous ne cherchons pas à avoir notre part dans la direction des destinées du vieux monde. Nous n'accepterons d'autre responsabilité que celle que pourront nous dicter, dans chaque cas déterminé, notre propre conscience et notre propre jugement."

PAS D'ALLIANCE MILITAIRE

"Nos yeux ne seront jamais fermés à un danger menaçant, nos oreilles jamais sourdes à l'appel de la civilisation. Nous reconnaissons le nouvel ordre de choses dans le monde. Nous sentons l'appel du coeur humain en faveur de la camaraderie, de la fraternité et de la coopération. Nous soupirons après l'amitié et nous ne nourrissons aucune haine. Mais l'Amérique ne peut faire partie d'aucune alliance militaire permanente. Nous ne pouvons entrer dans aucune compromission politique, assumer aucune obligation économique, ni soumettre nos décisions à toute autre autorité que la nôtre propre.

"Je suis bien sûr que je serai bien compris de mes propres concitoyens et que le monde extérieur n'interprétera pas mal ma pensée. Nous ne songeons pas à fermer la voie à des relations plus étroites entre les pays. Nous désirons promouvoir l'entente. Nous voulons contribuer à rendre la guerre offensive si odieuse que les gouvernements et les peuples qui y auront recours devront prouver la justice de leur cause ou être mis au ban de la civilisation."

Le président n'a pas parlé directement de la Ligue des Nations, mais il a déclaré que la participation des Etats-Unis devra s'accomplir au moyen d'une autre agence que la ligue actuelle.

LA QUESTION DU TARIF

M. Harding s'est étendu assez longuement sur les problèmes intérieurs. Abordant la question du tarif, il a dit:

"Il a été prouvé maintes fois que tant que nous laissons nos marchés ouverts au monde nous ne pouvons maintenir notre manière de vivre et garder notre supériorité industrielle avec une concurrence aussi inégale. Il y a une fausseté dans la théorie de l'abolition des barrières pour le commerce, mais la sauvegarde des intérêts américains demande que le coût accru de la production se reflète sur nos tarifs d'importation. Aujourd'hui plus que jamais auparavant, alors que les peuples sont avides de commerce, de restauration et d'expansion, nous devons ajuster nos tarifs suivant le nouvel ordre de choses."

LA FIN D'UN PRESIDENT.

Cédant à la dernière minute aux instances de sa famille et de son médecin, le président Wilson n'a pas pris part aux cérémonies de l'inaugration. Il s'est contenté d'accompagner le président élu de la Maison Blanche au capitole; il n'a assisté ni à la cérémonie de la "plaza" ni à celle du sénat.

M. Wilson marchait avec difficulté, s'appuyant sur une canne. Comme il descendait l'escalier de la Maison Blanche, les hommes de la police secrète durent l'aider à placer un pied sur chaque marche.

En quittant le capitole pour sa nouvelle demeure, il dit au sénateur Knox: "Le sénat m'a jeté par terre; mais je ne vais pas tomber."

Le cabinet Harding

Voici au complet le nouveau cabinet du président.

Secrétaire d'Etat, Charles Evans Hughes, de New-York.

Secrétaire du Trésor, Andrew Mellon, de Pensylvanie.

Secrétaire de la Guerre, John W. Weeks, du Massachusetts.

Procureur Général, Harry M. Daughterty, de l'Ohio.

Maître des Postes, Will.-H. Hays, d'Indiana.

Secrétaire de la Marine, Edwain Denby, du Michigan.

Secrétaire de l'Intérieur, Henry Wallace, d'Iowa.

Secrétaire du Commerce, Herbert Hoover, de Californie.

Secrétaire du Travail, James J. Davis, de Pensylvanie.

La guerre entre le Panama et le Costa Rica

Les troupes de Costa Rica traversent la frontière et pénètrent de 20 milles dans le territoire de Panama.

PANAMA — Les troupes de Costa Rica ont traversé la frontière de Panama. Après avoir franchi la rivière Sixola, qui sépare les deux républiques, elles ont capturé la ville de Guabito et avancé vers le sud, atteignant Almirante, à 20 milles de la frontière. Les troupes volontaires panamiennes à Almirante ont évacué la ville et retraité sans offrir de résistance.

PARIS — Le conseil de la Ligue des Nations a envoyé des messages au Panama et au Costa Rica, appelant leur attention sur le fait que les deux républiques sont membres de la Ligue et doivent se soumettre à ses principes et à ses obligations. Quelques heures après l'envoi de ces messages et sans aucun doute avant leur arrivée à destination, la Ligue a reçu un câblogramme du gouvernement du Panama rapportant plusieurs attaques contre les soldats panamiens par les troupes régulières du Costa Rica et protestant contre les "actes de violence commis par un membre de la Ligue."

On dit que le gouvernement du Panama a accepté les bons offices des Etats-Unis en vue d'en arriver à une solution amicale de la dispute.

WASHINGTON — La première question dont a eu à s'occuper Charles E. Hughes, le nouveau secrétaire d'Etat, le jour de son entrée en fonctions, a été la situation entre le Panama et le Costa Rica.

La guerre se propage dans l'Amérique du Sud

Panama. — Les hostilités entre le Panama et le Costa Rica menacent d'engager dans le conflit presque toute l'Amérique Centrale et la Colombie. Les chefs politiques de la Colombie ont demandé au gouvernement colombien par marconigramme de leur fournir des armes dans le but de s'enrôler contre le Costa Rica et ont demandé à quelles mesures la Colombie était prête à recourir pour protéger le Costa Rica qui est membre de l'Union des Etats de l'Amérique Centrale dont les autres membres sont le Guatemala, le Salvador et le Honduras.

La conscription est déclarée pour tous les sujets masculins de 18 à 40 ans. On croit que les Etats-Unis sont obligés d'intervenir, étant donné qu'après le traité de Panama, le gouvernement ordonna le désarmement et se trouve maintenant sans défense.

:o:

Une majorité de 25 pour le Gouvernement

L'amendement King est défait

Ottawo — Le premier vote pris par la Chambre sous le ministère Meighen a eu lieu vendredi matin, après une séance qui avait duré toute la nuit. La majorité obtenue par le cabinet a été de 25, ce qui dépasse les prévisions des ministériels les plus optimistes. Un tel résultat a créé un grand enthousiasme sur les bancs de la droite.

Le débat, en somme, n'a duré que deux semaines, alors que l'an dernier il s'était prolongé pendant près d'un mois.

L'amendement King était ainsi conçu:

"Nous soumettons respectueusement à Votre Excellence que les aviseurs actuels de Votre Excellence ne possèdent pas la confiance de cette Chambre ni du pays et que leur maintien en charge constitue une usurpation des pouvoirs du gouvernement populaire."

L'amendement a recueilli 91 voix; 116 députés ont voté contre. Majorité pour le gouvernement, 25. L'adresse a été votée à la même majorité.

Les troupes alliées pénètrent en Allemagne

Les propositions faites par les délégués allemands à la Conférence de Londres étant jugées inacceptables, les troupes alliées reçoivent l'ordre d'avancer en territoire allemand — Trois villes industrielles sur le Rhin sont occupées sans opposition.

LONDRES, 8 mars. — Les troupes alliées ont occupé ce matin les trois villes industrielles de Ruhrort, Duisbourg, et Duesseldorf. Aucune opposition ne leur a été faite de la part des autorités allemandes.

A la suite du refus des délégués allemands d'accepter les conditions de réparations, hier, les premiers ministres français, anglais et belge ont télégraphié des ordres pour l'occupation immédiate.

Les délégués allemands avaient offert aux Alliés, comme réparations, un montant approximatif de trente millions de marks en or, soit à peu près $7,500,000,000. Lloyd George avait répondu que s'ils n'avaient pas autre chose à proposer, il n'était pas nécessaire d'aller plus loin et il était préférable de clore la conférence. La conférence avait donc été ajournée et l'on avait donné aux Allemands jusqu'à lundi pour faire connaître leur réponse définitive.

Lundi, les délégués allemands ont déclaré qu'ils rejetaient les propositions formulées à Paris. Après avoir délibéré entre eux pendant un quart d'heure, ils ont demandé un délai afin de pouvoir communiquer avec le cabinet allemand à Berlin. La requête leur a été refusée, et il a été décidé d'appliquer à l'Allemagne les pénalités prévues en cas de refus de se soumettre aux conditions des Alliés.

Ces pénalités, que Lloyd George a fait connaître aux délégués allemands dès lundi, sont les suivantes:

Occupation des villes de Duisbourg, Duesseldorf et Ruhrort, dans le territoire industriel allemand, de l'autre côté du Rhin.

Imposition par chaque pays allié sur les importations allemandes de la taxe jugée convenable.

Etablissement de postes de douane sous le contrôle allié sur le Rhin.

L'Information Fédérale

(*Correspondance d'Ottawa.*)

Jeudi, 3 Mars 1921.

Le débat sur l'adresse se continue selon l'usage: tout le monde parle, chacun à son tour, et de tous les sujets possibles. C'est une tradition parlementaire, en effet, que sur l'Adresse en réponse au Discours du Trône, les députés puissent remonter jusqu'à Adam et Eve si le coeur leur en dit, et disserter des questions les plus diverses. Un raisonnement psychologique assez juste se cache au fond de ce système: la session ne fait que commencer, les représentants du peuple viennent d'arriver de leurs comtés respectifs, ils sont "remplis de leur sujet", il est bon de leur donner la chance d'exprimer un peu "ce qui rugit en eux", comme a dit un poète moqueur. On les laisse donc parler à volonté, et ils ne s'en privent pas; ça semble leur faire du bien, et ça ne fait généralement mal à personne. Excepté bien entendu s'ils se chamaillent sérieusement entre eux, ce qui arrive nécessairement de temps en temps. Exemple: le cas du député de Saint-Hyacinthe, M. L. J. Gauthier, prenant congé de ses anciens amis libéraux et les vouant carrément aux gémonies. Les échos du Parlement en frémissent encore, et il y est fait de fréquentes allusions par les principaux intéressés, d'abord, par les demi-spectateurs ensuite. Hier, ce fut M. Guthrie, ancien libéral devenu ministre de toutes sauces dans le cabinet Meighen, qui reprenait à son compte une indiscrétion commise par M. Gauthier dans son discours d'adieu au parti libéral. Ce dernier avait raconté un incident qui se serait passé en 1918, dans une réunion confidentielle tenue au cours de la grande convention libérale qui a choisi M. Mackenzie King comme chef du parti. A cette réunion privée, une discussion se serait élevée entre M. Fielding, ancien ministre des Finances du cabinet Laurier, et M. Andrew MacMaster, libéral connu pour ses opinions libre-échangistes. Ce dernier voulait faire adopter une résolution anti-protectionniste par le comité libéral en question, et M. Fielding s'y opposait.

— Mais enfin, demanda M. MacMaster, n'est-il pas vrai que le parti libéral est le parti du peuple et du libre-échange?

— Oui, oui, faisait M. Fielding d'un ton conciliant, en théorie, en théorie...

Autrement dit, les libéraux se proclameraient libre-échangistes devant le peuple afin d'allécher une certaine partie de l'électorat et surtout les agriculteurs de l'Ouest, mais dans l'intimité, et surtout lorsqu'ils occupent le pouvoir, ils redeviendraient protectionnistes comme les conservateurs. C'est du moins ce qu'affirment leurs adversaires, qu'ils s'appellent Gauthier, Meighen ou Guthrie. Et l'anecdote que nous venons de citer à la suite de l'indiscrétion de M. Gauthier tendrait à prouver le bien fondé de ce reproche que l'on fait aux libéraux. Le tout est de savoir si elle est vraie, si les paroles citées furent réellement prononcées, et les chefs libéraux ne les ont pas encore répudiées formellement. Ils ne cachent cependant pas leur mépris pour l'indiscrétion commise, et le fait est que l'on ne peut approuver qu'un homme puisse se servir de la confiance que lui ont témoignée des amis pour les trahir plus tard en se séparant d'eux. On a toujours le droit de se séparer, mais c'est une règle stricte de loyauté et de respect de soi-même et des autres de ne pas se servir des armes qui ont pu être laissées à sa portée aux temps de paix et d'amitié par de confiants associés. M. Gauthier est accusé d'avoir manqué à ce commandement essentiel, et tant qu'il ne s'en sera pas disculpé ses chances de décrocher un portefeuille dans le cabinet Meighen apparaissent sérieusement compromises.

* * *

Tel est l'un des éléments de la soupe qui bout actuellement dans la marmite parlementaire. Pour ou contre la Protection, chacun se prononce et donne son petit coup de cueiller. Le jeune chef du parti libéral en a donné un gros sous la forme de ses amendements au Discours du Trône: il affirme là-dedans que le peuple a perdu confiance dans le gouvernement et qu'il en veut un autre. Il est bon de remarquer ici que M. King évite de toucher au vif de la question: il ne dit pas que la politique protectionniste du gouvernement est mauvaise, il dit simplement: "Ce n'est pas le peuple qui vous a mis là, car c'est un nommé Borden qu'il avait choisi et mis en place, et il n'est plus là. Si c'est vous qui l'avez remplacé, le peuple ne vous connait pas et vous vous êtes bien gardé de lui demander son approbation. Maintenant il est trop tard, vous avez été jugé et trouvé trop léger".

Tel est en peu de mots le sens de l'attitude de l'opposition libérale, et le terrain sur lequel s'est livré le combat. Nous verrons plus loin quel en aura été le résultat. Mais il est une

autre branche de l'opposition, nous voulons parler des Fermiers-Unis de l'Ouest, peu nombreux encore mais pourvus d'un bon chef ou deux, avec quelques députés intelligents et se défendant fort bien quand l'occasion s'en présente. Ils ont fait de grands progrès depuis trois ou quatre ans et les ministres admettent que ce sont les Fermiers aujourd'hui qui constituent l'adversaire le plus inquiétant du gouvernement. On sait que leur mouvement est né en grande partie de l'indignation des cultivateurs en 1917, lorsqu'on avait promis d'exempter leurs fils du service militaire, et que cette promesse n'a pas été tenue. En tout cas, ils sont en Chambre, il faut déjà compter avec eux, et tout annonce qu'au renouvellement du Parlement, c'est-à-dire après les élections générales, ils seront l'un des groupes les plus considérables de la Chambre et que dans bien des cas ils commanderont la situation. Il s'agira alors pour les deux autres partis de manoeuvrer pour rester bons amis avec les députés agraires, ou Fermiers; et telles sont les prévisions actuelles sur la physionomie du prochain parlement et les difficultés nouvelles qui s'y rencontreront.

Le gouvernement Meighen ne pouvait manquer de s'en inquiéter, et si possible de battre en brèche cette influence inquiétante. C'est pourquoi, semble-t-il, on parle beaucoup ces jours-ci de faire une enquête très importante sur le fonctionnement des élévateurs à blé dans toute l'étendue des prairies de l'Ouest. Cela n'a l'air de rien, mais il s'y cache une grosse manoeuvre pour prendre les Fermiers-Unis de flanc et les mettre, si possible, en mauvaise posture devant le public. En effet, ils sont tous membres de la grande société coopérative connue sous le nom de "Grain-Growers", laquelle a atteint un grand développement et possède un grand nombre d'élévateurs à grain au moyen desquels elle achète et revend le produit des moissons, et cela au chiffre de plusieurs millions de dollars par année. Or, le député ministériel Henders, ancien Fermier-Uni qui est devenu partisan de M. Meighen, a porté dans un long discours qu'il vient de prononcer en Chambre, des accusations sérieuses contre tous les élévateurs de l'Ouest en général, et ceux des Grain-Growers en particulier. Comme nos lecteurs aimeraient sans doute savoir au juste quelle est l'accusation, nous citerons une partie des propres paroles de M. Henders, sur lesquelles le gouvernement va se baser pour nommer une Commission royale et ordonner une longue et coûteuse enquête, dont il sera nécessairement beaucoup parlé durant les prochains mois.

"J'ai devant moi les statistiques de l'un de ces élévateurs, situé à la tête des Grands Lacs: elles montrent que cet élévateur a reçu 323,930 minots de blé du nord No 1, et qu'il en a expédié 331,529. En numéro 2, il a reçu 382,822 et livré 545,864, soit 160,000 minots de plus qu'il avait reçu. Et voici qui est encore mieux: en numéro 3, ayant reçu 1,251,111, il en a livré et expédié 2,619,391, ou plus du double de ce qu'il avait reçu. En résumé, ayant reçu des trois qualités un total de 1,960,729, il a trouvé moyen de livrer 3,486,786 minots des mêmes catégories, soit un excédent de 1,536,057 minots. On peut imaginer la somme d'argent que cela représente, si l'on songe aux prix élevés qu'avait fixés l'an dernier la Commission du blé.

Mais comment cela peut-il se faire? Je ne saurais l'assurer, mais on remarque inévitablement qu'ils ont reçu une forte proportion de blé grossier, de dernière qualité, et qu'il ne paraît pas être sorti de leurs mains; cependant, il n'y est plus. Autrement dit, ils ont acheté à bon marché du producteur du grain inférieur et ensuite ils l'ont mélangé avec du blé de bonne qualité, et le tout était assez bien déguisé pour échapper à l'attention des inspecteurs. C'est le procédé qu'on appelle "élévation des qualités" et il paraît qu'il se pratique dans tous les élévateurs privés de la tête des Lacs. Je ne pense pas qu'ils se servent à cette fin du sécheur, car le charbon coûte trop cher, mais ils se sont probablement contentés d'élever une fois ou deux le blé inférieur, et le mélanger ensuite avec celui de bonne qualité, et expédier le tout ensemble sans qu'il y paraisse.

"Je n'ai parlé que du blé, mais la même chose se pratique pour l'orge et le lin. On parle de John D. Rockefeller comme brasseur d'argent, mais il ne va pas à la cheville de ces élévateurs privés. On a été étonné de la proportion renversante des bénéfices enregistrés par les élévateurs publics en ces dernières années, mais j'ose dire que ceux des élévateurs privés sont de beaucoup plus étonnants encore. Il appartient au Gouvernement d'en savoir le chiffre. Bien entendu, ce n'est pas le producteur qui recueille ces bénéfices. Tout indique la nécessité pour le gouvernement de s'enquérir de la façon dont notre blé est vendu. Des dispositions que prendra le gouvernement pour sauvegarder les intérêts du producteur de blé dépendra largement la quantité de grain qui sera employée en semailles le printemps prochain. Le moment est venu de nommer une commission ayant le pouvoir d'enquêter partout afin que le public puisse être mis au courant de tous les faits."

Telle a été la conclusion des paroles du député de Macdonald, et l'on ne peut se dissimuler qu'elles contiennent des accusations d'une sérieuse gravité. De plus, elles émanent d'un partisan du ministère, ce qui revient à dire que le texte en avait été soigneusement *préparé et contrôlé* par l'un ou l'autre des ministres avant qu'elles fussent prononcées en Chambre. Il n'y a *donc rien d'étonnant* à ce qu'il soit à peu près entendu que la Commission suggérée va être nommée sans retard, et que les cercles ministériels espèrent bien qu'elle découvrira des abus dans le fonctionnement des élévateurs possédés et opérés par les Fermiers-Unis en particulier. Ce serait un moyen excellent de déconsidérer ceux-ci y compris leur président M. Crerar, ancien ministre de l'Agriculture pendant la guerre, homme droit et sympathique qui commande dans l'Ouest une très grande popularité et qui a peut-être autant de chances qu'un autre de se trouver premier-ministre du Canada aux prochaines élections générales. De là la crainte qu'il fait éprouver à certains, et les torpilles placées autant que possible sur son passage. Il sera bon de suivre de près les événements qui se préparent à de la Commission royale et la façon dont elle s'acquittera de sa mission.

* * *

Le ministre actuel de la Milice, M. Guthrie, avait quelque peu chauffé les oreilles des libéraux, dans le discours auquel nous faisions allusion au commencement de ces lignes, et l'on pensait bien qu'il lui serait répondu vigoureusement. C'est ce qu'a fait M. Ernest Lapointe, député de Québec-Est, mercredi après-midi, dans une harangue qui a obtenu le plus vif succès. Suivant son adversaire presque pas à pas, et avec une chaleur de débit égale et convaincante, M. Lapointe a détruit entièrement, peut-on dire, l'effet considérable qu'avait eue l'attaque du ministre. Celui-ci avait défié la gauche, par exemple, de citer des précédents dans l'histoire politique anglaise ou canadienne d'un gouvernement dissolvant les Chambres uniquement parce qu'on avait changé de premier ministre. M. Lapointe avait relevé le défi et promis de citer dans son discours du lendemain des précédents semblables. Il s'en est acquitté victorieusement avec des exemples tirés de la vie publique de Gladstone, d'Asquith et plusieurs autres, aux acclamations de ses amis et partisans. Puis il a flagellé l'attitude équivoque de M. Meighen, évitant par tous les moyens de consulter le peuple. En terminant, M. Lapointe a porté un défi à M. Calder de nommer les prétendus députés libéraux qui lui auraient dit ne pas vouloir d'élections malgré les déclarations de leurs chefs, et être prêts à appuyer le gouvernement s'il était en danger d'être renversé. On verra si M. Calder relèvera ce défi plus tard, mais il était présent lorsqu'il fut lancé, et n'a rien dit sur le moment.

M. Lapointe a fait aussi une déclaration solennelle relative à la Conférence impériale qui doit être tenue à Londres en juin prochain. D'abord dit-il, M. Meighen n'a pas le droit d'y représenter le Canada, puisqu'il n'a pas fait sanctionner son ministère par le peuple, et nous désavouons d'avance tout ce qu'il pourra y faire ou dire en notre nom. De plus, comme il est rumeur que certains députés libéraux doivent être invités à accompagner les ministres dans ce voyage, je refuse d'avance, en mon nom et en celui de mes collègues toute solidarité de ce genre, et si le gouvernement à des mauvais coups à faire à Londres, qu'il aille les faire tout seul. Tel est en tout cas le sens de la forte déclaration de M. Lapointe, dont le discours solide et combatif a créé une impression qui ne peut que se répercuter dans tout le pays. M. Meighen réussira peut-être à faire encore une année avant de se présenter devant le peuple, mais l'opposition lui aura fait chèrement gagner ce succès éphémère.

L'INFORME.

—:o:—

Cinq mille gallons de gazoline font explosion

Buffalo. — Cent personnes restent sans abris et un grand nombre ont été blessées grièvement à la suite d'une explosion formidable d'un réservoir contenant 5,000 gallons de gazoline. Immédiatement après l'explosion toutes les maisons environnantes prirent feu. Les fenêtres d'environ trente demeures ont été brisées par la violence de l'explosion et un grand nombre de ces maisons ont été complètement démolies ou brûlées.

L'église de la Sainte Maison de Lorette est détruite par un incendie—Une perte énorme de trésors artistiques et religieux

Rome. — S. S. Benoît XV a été informé par S. G. Mgr Andreoli, archevêque de Lorette, en Italie, qu'un incendie avait causé des dommages considérables à la Santa Casa, à Lorette, occasionnant ainsi la perte de trésors religieux.

Le feu a détruit l'église qui renfermait entre ses murs, suivant la tradition catholique, la maison de la Sainte Famille à Nazareth, et les dommages sont estimés à plus de douze millions de lires en or.

Plusieurs trésors religieux et artistiques ont été détruits, y compris un autel décoré de pierres précieuses, un vase sacré que l'on croit avoir appartenu à la Sainte Famille et qui avait été enrichi de dorures par Benevente Cellini.

Deux bustes d'argent, représentant saint Joseph et la Sainte Vierge, les cloches d'argent entourant la statue de la Vierge et toutes les lampes votives d'or et d'argent ont été complètement détruites.

—:o:—

L'Association du Barreau canadien retire sa résolution sur le divorce

En septembre dernier, à la fin de la Convention du Barreau canadien, une quinzaine de membres de l'Association avaient adopté une résolution par laquelle l'Association du Barreau Canadien se déclarait en faveur de l'établissement au pays des cours de divorce. Cette résolution avait donné lieu à une vive polémique et à une protestation motivée de la part des avocats canadiens français.

Le Conseil exécutif réuni la semaine dernière à Québec a adopté unanimement la résolution suivante:

"Attendu qu'il appert que la résolution concernant le mariage et le divorce, imprimée aux pages 144 et 145 des délibérations de la dernière assemblée de l'Association, a été passée à un moment où elle n'a pu être suffisamment discutée et sous l'empire d'une erreur manifeste quant à ce qu'elle comportait véritablement, il est résolu que ce Conseil ne donne pas suite à la dite résolution.

"Ce Conseil ajoute qu'il ne croit pas désirable la présentation d'une résolution à ce sujet".

—:o:—

Le roi du Monténégro meurt en France

Antibes, France. — Le roi Nicolas de Monténégro est mort ici le 1er mars. La reine d'Italie, sa fille, et le roi Victor-Emmanuel sont attendus pour ses funérailles.

Le roi Nicolas 1er de Monténégro était né en 1841. Il fut proclamé prince de Monténégro en 1860, succédant à son oncle Daniel 1er, et prit le titre de roi en 1910.

Le Monténégro participa à la guerre dès le début du côté des Alliés. Le roi dut fuir l'invasion ennemie et se réfugia en France. A la signature de l'armistice, l'Assemblée Nationale issue des élections se déclara en faveur de la déposition du roi et de la dynastie régnante. Peu de temps après elle se prononça pour l'union du Monténégro avec l'Etat Yougo-Slave. Nicolas a toujours maintenu ses droits au trône: on dit qu'il avait refusé une pension annuelle de $500,000 en échange de son abdication.

—o—

Mort de Champ Clark

Washington. — Champ Clark, l'ex-leader démocrate à la Chambre des Représentants, est mort à l'âge de 71 ans, d'une attaque de pleurésie.

Il était surtout connu au Canada pour son fameux discours de 1911 préconisant l'annexion de notre pays aux Etats-Unis. Il avait alors déclaré que les neuf dixièmes de la population des Etats-Unis étaient favorables à cette annexion et que le traité de réciprocité ferait du Canada une annexe des Etats-Unis. Ces paroles imprudentes contribuèrent beaucoup à la défaite de la réciprocité et au renversement du gouvernement Laurier.

—o—

Le président Harding n'a pas une bonne presse à Paris

PARIS—Les journaux de Paris, commentant le discours du président Harding à Washington, ne semblent pas très satisfaits. Ils manifestent leur désappointement de ce qu'il n'a pas défini nettement son attitude au sujet des importants affaires d'Europe.

"Pas un mot pour les Alliés, dit le "Petit Parisien," leur nom n'est même pas mentionné. Pas de reproche aux Allemands, qui probablement interprètent ce silence comme encourageant."

"L'Echo de Paris" insiste sur les intentions protectionnistes de M. Harding, qui constituent, dit-il, la partie la plus positive de son discours.

—o—

Le porc insuffisamment cuit est très malsain. — On devrait avoir soin de le bien cuire.

Lisez cet article pour votre bénéfice personnel.

Les docteurs assurent que le ver du boeuf ou du porc insuffisamment suit introduit dans le système l'ennemi mortel de l'humanité — le ver solitaire. Donc, pour éviter d'introduire le ver solitaire dans votre système, pour éviter la *terrible agonie* de ceux qui sont affligés des vers de boeuf, de porc, du ver rond ou du ver solitaire, ayez soin de très *bien* cuire votre boeuf et votre porc. Beaucoup d'hommes, de femmes et d'enfants qui souffrent sont traités pour quelque autre maladie sans aucun résultat, alors que leur mal est tout simplement le verre de porc, de boeuf, le ver rond ou le ver solitaire. Le signe certain du ver est *le passage de petites particules du parasite.* Les signes qui peuvent le diagnostiquer sont: perte de l'appétit avec gourmandise chronique, langue chargée, brûlures au coeur, convulsions, attaques d'épilepsie, sensation de rampement dans l'estomac et les intestins, obstruction dans la gorge, crachement continuel, picotements du nez, indigestion, douleurs dans le dos et les côtes, maux de tête, fatigue, sensation de pesanteur après les repas, étourdissements, yeux cernés, insomnie. Un signe très commun chez les enfants est le picotement continuel du nez, l'insomnie, la dépression, etc. Laxatodes a pour but de chasser les vers du système et c'est un remède en usage partout en Europe; son efficacité est bien connue.

C'est un vrai médecin sous la forme d'un bonbon — les enfants l'aiment — et vous n'avez aucune difficulté à le leur faire prendre. Si vous suspectez la présence des vers, commandez immédiatement, dans l'intérêt de votre santé, un traitement complet de Laxatodes qui coûte dix dollars et quarante-huit sous. Un demi-traitment coûte six dollars et soixante-quinze sous. Il vous sera envoyé immédiatement. Vendu exclusivement par la Marvel Med. Co., distributrice des fameuses Tablettes de Thé Bulgare pour la constipation. Dépt. J. 40 B.—963, Pittsburgh, Pa. Assurance du paquet, vingt-cinq sous.

Mouvement de l'A. C. F. C.

M. Raymond Denis fonde un cercle à Wolseley

Combien est-il de personnes dans la Saskatchewan qui savent qu'il existe à Wolseley un groupe nombreux de Franco-Canadiens, une paroisse en majorité française? Bien peu. Cependant c'est l'une des premières colonies françaises établies dans le sud de la province. Il fût un temps où les prêtres de Wolseley assuraient le service religieux et une bonne partie de ce qui est aujourd'hui l'archidiocèse de Régina.

Ces temps de célébrité sont passés, mais il est regrettable que l'on ne fasse pas un peu plus de réclame autour de notre ville. Notre église en briques, nos écoles, notre couvent devraient attirer tout spécialement l'émigration de langue française, d'autant plus que le district est l'un des plus avantageux que l'on puisse trouver au point de vue agricole.

Gageons que l'organisateur de l'A. C. F. C. lui-même fut un peu surpris lorsqu'on lui demanda de venir adresser la parole à Wolseley dans le but d'organiser un cercle. Il devait se demander devant quelle sorte d'auditoire il allait parler.

Cependant ses inquiétudes durent se calmer quand il s'aperçut que malgré le mauvais temps et le déplorable état des chemins la salle de l'école était toute pleine d'auditeurs attentifs et vibrants, comme en témoignèrent les applaudissements qui accueillirent à maintes reprises les différentes parties de la conférence. Il doit être reparti convaincu que si le groupe franco-canadien de Wolseley ne fait pas assez de bruit peut-être, il n'en est pas moins résolu à garder lui aussi bien intact l'héritage sacré des aïeux: notre foi, notre langue.

Nous ne ferons pas un compte rendu du discours de M. Denis, et nous nous bornerons à dire qu'il a convaincu toute l'assistance de la nécessité d'une solide organisation catholique française, pouvant s'unir autour de certaines questions avec les autres organisations catholiques représentant d'autres races que la nôtre afin que nous puissions, comme catholiques et comme Franco-Canadiens, jouir de toute la part d'influence à laquelle nous avons droit, ce qui est loin d'être actuellement notre cas.

M. Denis nous montra le travail déjà fait par l'A. C. F. C. depuis quelques années, et plus spécialement depuis quelques mois. Il nous fit un tableau des questions d'importance nationale qui nécessitent, pour les résoudre à notre avantage, toute la puissance d'une organisation représentant non pas seulement quelques paroisses, ou quelques groupes de chaque paroisse, mais toutes les paroisses et tous les Franco-Canadiens, toutes les Franco-Canadiennes de chacune de ces paroisses.

Abordant la question du collège français, M. Denis nous montré; 1o. qu'un collège classique français s'imposait dans la Saskatchewan; 2o que ce collège, tout en enseignant un anglais parfait, devait faire du français sa base d'enseignement, pour donner les résultats qu'on en espère; 3o que ce collège ne pouvait être, pour des raisons majeures, ni à Saskatoon ni à Régina: 4o qu'en admettant le principe que ce collège devait être situé dans une paroisse française, le choix de Gravelbourg s'expliquait facilement, aucune paroisse française ne pouvant se flatter d'occuper une situation centrale par rapport aux autres groupes franco-canadiens de la Saskatchewan; 5o que la construction de ce collège avait semblé urgente et que les mêmes raisons plus impérieuses et plus pressantes peut-être encore nous font un devoir de conscience d'assurer son indépendance complète et son avenir. M. Denis termine en disant que par-dessus toutes ces raisons, il y a l'appel pressant fait par Sa Grandeur, appel auquel tous ceux qui ont un coeur français dans la poitrine répondront dans la mesure de leurs forces.

Le R. P. Sauners, curé de Wolseley, avec toute l'éloquence qui le caractérise, remercie le conférencier qu'il salue du titre de futur député. Il dit qu'il tient d'autant plus au succès de l'A. C. F. C., qu'il en fut l'un des ouvriers de la première heure, ayant assisté à sa naissance à Duck Lake en 1912. Il encourage vivement tous ses paroissiens à en faire partie et à créer un cercle sur lequel il se déchargera de toutes les questions d'organisation paroissiale.

Parlant du collège, M. le curé dit que ses paroissiens en comprennent parfaitement toute l'importance, et que s'ils ont déjà envoyé une première souscription, ils ne tarderont pas à en envoyer une autre pour atteindre, et si possible, dépasser l'objectif de son fixé par le Comité.

A l'unanimité, les personnes présentes décidèrent de former un cercle auquel elles se firent inscrire séance tenante et élurent les officiers suivants pour 1921:

R. P. Sauner, chapelain; Wilfrid Mailhot, président; Eloi Tourigny et Désiré Huot, vice-présidents; A. Pellerin, secrétaire; Henri Tourigny, trésorier.

Directeurs: Mme Wilfrid Mailhot, Mme A. Belliveau, Alp. Laverdière, Gédéon Langlois, Emile Durault.

A l'assemblée des directeurs qui suivit l'élection des officiers, l'on décida de remettre à dimanche prochain la nomination des différents comités: Aide au Collège, Presse, recrutement, discussion, divertissements, etc. Nous espérons que d'ici peu ceux que le mauvais temps avait empêché de se rendre à l'assemblée se feront un devoir de s'inscrire au cercle et d'assurer ainsi l'unité absolue de tout l'élément franco-canadien sous le drapeau de l'A. C. F. C., la seule organisation nationale que nous ayons dans la province.

—o—

Bellevue souscrit $211 pour le Collège

Bellevue. — Le 13 février, M. Louis de Montarnal a bien voulu venir nous donner une conférence sur l'oeuvre de l'Aide au Collège français. Il fut vivement goûté et chaleureusement applaudi.

M. le curé Chauvin, qui présidait l'assemblée, demanda à ses paroissiens de souscrire généreusement, montrant que c'était un devoir pour eux comme Canadiens français. Il proposa qu'à la prochaine assemblée de l'A. C. F. C. un comité soit nommé pour recueillir les souscriptions. En attendant, la plupart des personnes présentes se sont fait inscrire immédiatement:

M. l'abbé H. Chauvin	$ 25.00
Louis N. Gareau	100.00
A. Gareau	10.00
Emery Gaudet	25.00
A. Gaudet	20.00
W. Gareau	5.00
R. Gareau	10.00
Jean Gaudet	5.00
Collecte	11.30

Ce qui fait un total de $211.30. Mais ce n'est pas tout... Attendons un moment.

— Le 27 février, réunion de l'A. C. F. C.: renouvellement des cotisations, diverses questions à l'ordre du jour.

Les officiers suivants ont été élus par acclamation: président, M. l'abbé Chauvin; secrétaire, H. Gaudet; trésorier, A. Gareau.

Liste des membres: M. et Mme W. Gareau, Mme A. Gareau, L. N. Gareau, Z. Gaudet, J. Gaudet, R. Gareau, L. Gaudet, Lucien Gaudet, E. Gaudet, Ulric Grenier, Hermas Gaudet, M. et Mme Armand Gareau, A. Gaudet, D. L. Grenier, Mlle Ernestine Gareau, Joseph Gareau, H. Leblanc.

—:o:—

Une soirée pour le Collège à La Flèche

Le 4 mars dernier, le cercle local de l'A. C. F. C. donnait une soirée de Cartes au profit du Collège de Gravelbourg.

Etait-ce l'idée de l'oeuvre ou le charme de ces réunions paroissiales qui servit d'attraction, toujours est-il que le R. P. Bonin vit son presbytère de bonne heure envahi par l'assistance nombreuse, qu'un jeûne de tout un demi-carême ne semblait pas avoir affecté. Il y avait plus de cent personnes venues des endroits les plus éloignés de la paroisse, à qui la belle température d'un printemps précoce, avait permis d'assister. Malgré l'espace restreint du local et le peu de temps donné à l'organisation, la soirée eut un bon succès. Les gagnants sont à même de dire que la partie fut contestée.

Voici la liste des prix:

Premier prix des Dames: Mme Napoléon Campeau.

Deuxième prix des Dames: Mme Antoine Rivard.

Troisième prix des dames (ex aequo) Mmes C. E. Laflamme et Charles Brunelle.

Premier prix des Messieurs: M. Henri Regimbal.

Deuxième prix des Messieurs: M. Charles Brunelle.

Prix de Consolation des Dames: Mlle Piché.

Prix de Consolation des Messieurs: M. Henri Marien.

La partie musicale fut des mieux rendue par M. Jean-Louis Morin, Mme Hébert et Hormisdas Lagassé. Mlle Laurence Morin accompagnait au piano.

Un lunch fut ensuite servi par les dames, et si le bon goût est encore une chose qui s'acquiert encore s'est sûr que la soirée finie, les personnes présentes se sont dispersées avec l'idée de se réunir bientôt.

La soirée a remporté le montant net de $50.00.

—:o:—

St-Hippolyte et le Collège français

Dimanche, le 27 février, à l'issue de la messe, eut lieu une assemblée du cercle franco-canadien de la paroisse. L'assistance était assez nombreuse. On procéda d'abord aux élections du bureau pour l'année 1921. Tous les mêmes officiers furent réélus par acclamation. Après quelques remarques de la part du président sur la vie du cercle et le travail accompli ainsi que sur le travail qu'il reste encore à faire, M. Louis de Montarnal, secrétaire du cercle et président en même temps de l'Union Régionale des Franco-Canadiens du Nord-Ouest de la Saskatchewan, fut invité à prendre la parole. Le sujet du conférencier fut le même que celui qu'il a traité récemment dans tous les centres français du nord de la province: l'aide à notre collège français de Gravelbourg. Pendant près d'une heure, M. de Montarnal nous parla, avec cette abondance et cette chaleur que nous lui connaissons depuis longtemps, de l'importance d'un collège français en cette province au point de vue national et religieux. Il nous est impossible de résumer cette forte page d'éloquence d'une façon convenable. Qu'il nous suffise de dire que ces paroles si convaincues surent porter la conviction dans l'âme des auditeurs qui donnèrent aussitôt la somme d'environ deux cent piastres pour l'oeuvre du collège. De plus, le cercle de l'A.C.F.C. s'est engagé à donner une soirée récréative dont les profits seront pour cette oeuvre. Cette soirée aura lieu tout probablement le lundi de Pâques.

—:o:—

GRAVELBOURG, Sask.

Au Collège. — On y joue au tennis depuis jeudi le 24 février et l'on doit se rappeler que la dernière partie en 1920 fut jouée le 18 décembre. Les premiers vainqueurs de la saison furent M. l'abbé Labrecque et M. Octave Aussant.

Samedi après-midi le 26 eut lieu sur les terrains que la St-Jean-Baptiste laisse à la disposition des élèves la première joute de balle-au-camp de la saison. Le résultat 3 à 3 nous fait entrevoir une série de rencontres du plus haut intérêt sportif.

Dimanche la ligue senior nous présentait les équipes Mazenod et Saint-Pierre: Aussant, lanceur pour les premiers, Gauthier receveur; Lafrance, lanceur pour les seconds, Maquin, receveur. Le livre des règles en mains... moralement, M. l'abbé Jérôme a arbitré... au doigt et à l'oeil. Le résultat a été de 5 à 6 en faveur des Mazenod. La direction s'attend à ce que plusieurs des joueurs reçoivent dans le cours du mois une demande d'engagement de quelque grand club international, car il est impossible de supposer que l'écho... de nos plaines ne porte aux quatre coins du globe et vivement les hauts faits des... les nommer leur donnerait trop de vaine gloire.

Pendant que la ligue senior nous faisait rêver aux grandes ligues professionnelles, la ligue junior alignait sur son terrain les "PETITS" avec Lucien Lefebvre comme lanceur, Albert Forcier, receveur; et les "PAS-GROS" avec Lucien Lambert comme lanceur et Jules Lizée comme receveur. M. l'abbé Crépeau qui a arbitré la partie pourrait, paraît-il, nous révéler des secrets à rendre jaloux les apprentis professionnels de la ligue senior.

Râfle. — Le comité des jeux lançait la semaine dernière sur la pente sûre et rapide de la rafle une superbe pipe hollandaise qui a été gagnée par M. Philéas Guertin lors du tirage au sort dimanche soir.

—o—

L'Angleterre se voit forcée d'accorder au plus tôt l'autonomie de l'Egypte

Londres, — Lord Milner, ancien secrétaire des colonies, dans le rapport qu'il vient de présenter au gouvernement relativement à la question égyptienne, préconise fortement des négociations en vue d'un traité accordant un gouvernement autonome à ce pays, avec l'Egypte.

Les négociations devraient être commencées sans délai par le gouvernement britannique déclare Lord Milner. Le gouvernement responsable qu'on accorderait à l'Egypte ferait nécessairement certaines réserves dans le but de protéger les intérêts britanniques et les droits des résidents étrangers. L'heure est venue où une certaine liberté devrait être accordée à l'Egypte, et ce serait un grand malheur, si l'on ne savait pas profiter de cette opportunité. On ne peut toujours remettre à plus tard la promesse d'un gouvernement autonome, et l'esprit nationaliste en Egypte n'est pas près de mourir. "Il y a cependant de formidables difficultés, ajoute le document, à remettre tout d'un coup tous les pouvoirs du gouvernement aux Egyptiens. Il est essentiel de s'assurer si l'Egypte indépendante n'adoptera pas une politique hostile et préjudiciable aux intérêts britanniques. Il est aussi impérieux de garantir la sûreté et de protéger les droits des étrangers".

"Nous admettons que l'Egypte devrait être gouvernée par les Egyptiens, et non seulement en théorie. Nous ne prétendons pas, bien entendu, que l'Egypte est en mesure de se dispenser complètement des Anglais dans son administration intérieure".

—:o:—

CALGARY — Un éboulement de neige, le plus considérable que l'on ait vu depuis longtemps, a eu lieu dans les Rocheuses sur une longueur de 600 pieds et une profondeur de 30 pieds. Il n'y a pas eu d'accident, mais les trains ont été considérablement retardés.

Les tremblements de terre causent un grand bouleversement dans l'Amérique du Sud

Santiago, Chili. — Depuis six jours, on a enregistré 192 secousses sismiques dans les régions volcaniques des provinces Valdivia et de Cautin dans le sud du Chili. On ne signale aucune perte de vie.

Les dernières dépêches reçues insistent sur la violence avec laquelle la terre est ébranlée dans ces deux régions, et aussi sur le bouleversement des territoires.

On attribue la majorité de ses secousses à l'éruption du Villarica, 9000 pieds de hauteur, situé près de la ville de Pucon dans la province de Valdivia.

Dans sa période d'inactivité le cratère du volcan se serait rempli de neige, et soudain à l'éruption, se serait réouvert avec une grande violence, se répercutant sur tout le voisinage. Le volcan n'émet pas de lave fondue mais plutôt des cendres volcaniques et de la pierre-ponce.

Le district qui a été récemment secoué par ces tremblements de terre est peut-être le plus pittoresque de tout le Chili. Les dernières nouvelles indiquent que des collines entières ont été rasées au cours du bouleversement, que des animaux en grand nombre ont été tués par les arbres qui tombaient déracinés.

Le niveau du lac Villarica a monté de 5 pieds tandis que celui du lac Caburga a baissé de 15. La rivière Turbio, qui prenait sa source dans le flanc du mont Villarica a été comblée et n'existe plus, et la rivière Tancura a été réduite de moitié.

Ces secousses qui se faisaient sentir depuis le 9 décembre dernier, se sont maintenant calmées, disent les dernières dépêches.

—o—

SASKATOON — Le capitaine Mullineaux, représentant de la Société de la Croix Rouge Canadienne en France, fait une tournée dans l'Ouest, donnant des conférences sur les cimetières et les tombes de nos soldats en France. Il sera à Saskatoon le 21 mars.

WINNIPEG. — Les chefs de la grève de Winnipeg, qui purgeaient une sentence d'emprisonnement pour sédition ont été remis en liberté.

Le vicomte Grey dit qu'une guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis n'est pas impossible, mais ce serait une catastrophe épouvantable

Londres. — Dans un discours qu'il a prononcé sur le sujet de "La Ligue des Nations", le vicomte Grey, ex-ambassadeur britannique aux Etats-Unis, a déclaré que, bien qu'il circule des rumeurs à l'effet de guerres futures possibles entre l'Angleterre et les Etats-Unis, il est un de ceux qui pensent qu'il y aurait peu de plaisir ou d'intérêt à vivre dans le monde si une guerre de ce genre devait éclater.

Il a dit qu'on était bien forcé d'admettre qu'il n'existerait aucun sentiment de cordialité entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, tant que la question irlandaise en resterait au point où elle est aujourd'hui rendue.

"Nous avons un traité de paix avec l'Amérique, a-t-il dit, et je ne crois pas que les deux grandes démocraties du monde puissent jamais être en guerre tant qu'elles observeront ce traité".

Il a ajouté qu'il regrettait de constater que ce sentiment manifeste aux Etats-Unis que l'alliance anglo-japonaise pourrait possiblement nous entraîner dans une guerre.

"Notre politique, dit-il, devrait être de faire entrer dans la Ligue toutes les nations importantes de l'univers entier".

"Vous n'êtes pas disposés à admettre la possibilité d'une guerre entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Vous dites que cela est incroyable et inconcevable, et c'est vrai, mais cela ne vous garantit pas qu'une telle catastrophe ne puisse arriver".

—:o:—

PARIS. — Le prince Albert, chef de la principauté de Monaco, se rendra à Washington, en avril, pour recevoir de la société océanographique d'Amérique la médaille d'or que lui ont gagnée ses recherches.

TORONTO. — Un vol sensationnel a été commis à la succursale de la Banque de Montréal à Toronto. Une somme de $19,000 est disparue.

Les derniers moments du Père Lacasse

Gravelbourg, Sask. — Le Révérend Père Lacasse est mort lundi le 23 février, à 1 heure 50 de l'après-midi. Saint Joseph qu'il avait tant aimé *pendant* sa vie est venu le chercher à l'heure des premières vêpres du premier jour de mars. Saint Joseph qui est le grand patron de la bonne mort lui a rendu consolant et saintement paisible le passage à une vie meilleure. La mort, le Père Lacasse la voyait venir prochaine, certaine avec son bon et calme regard de saint et vénérable patriarche. Cette certitude de mourir lundi le possédait depuis dimanche soir alors qu'il demandait à son Supérieur, le R. P. Marcotte, de lui apporter la communion dès minuit au cas où il mourrait aux petites heures du jour et toute la veillée il demandait à sa garde-malade: "Quelle heure est-il? J'ai tant peur de n'avoir pas toute ma connaissance pour recevoir le bon Dieu une dernière fois". Et le Dieu du viatique l'a exaucé, lui a même donné tout le reste de la nuit d'un bon et calme repos pour faire sa suprême action de grâces. Au matin lorsque sa garde-malade le quitta il lui dit: "Aujourd'hui je serai au ciel, je l'espère, et je n'oublierai pas de demander au bon Dieu de vous récompenser largement pour les bons soins que vous m'avez donnés". Et cela nous rappelle avec quelle bonté il nous disait merci pour les moindres petits services que nous lui rendions chaque jour. Dans ce "merci, vous êtes bien bon pour moi" il mettait un tel accent de paternelle et sincère reconnaissance qu'il nous semblait entrevoir immédiatement la récompense promise par un Dieu pour un simple verre d'eau donné à l'un de ses saints.

Aussi maintenant qu'il y est pour l'éternité aux pieds du bon Dieu pouvons-nous être sûrs qu'il n'oubliera *aucun de ceux* qui se sont faits ce qu'il appelait avec tant d'onction "ses bâtons de vieillesse", et ceux-là peuvent espérer de *grandes faveurs* parce qu'un vrai saint se *fera leur protecteur spécial*.

Le Père Lacasse fut un saint, un saint humble et joyeux. Oui, humble, lui qui dans les centaines d'historiettes qu'il nous a racontées trouvait toujours moyen de s'y donner le mauvais rôle; c'était toujours lui qui se trouvait mal pris. Humble, lui qui aimait à *répéter à son arrivée* à Gravelbourg, par exemple: "Mon obédience sera encore assez difficile, parce qu'on m'a dit que tout ce que j'aurais à faire ce serait de ne pas nuire à mes confrères et je n'ai jamais su comment m'y prendre pour cela". Pauvre cher Père Lacasse, non vous n'avez pas nui et vous auriez pu vivre encore de nombreuses années au milieu de nous sans nuire, car vous étiez de ceux pour qui la vieillesse est un éternel printemps: et de vous voir seulement, de vous entendre surtout mettait au coeur de vos confrères découragés parfois par les difficultés inhérentes à toute oeuvre au berceau, le courage, la persévérance, l'audace qui rendent capables de triompher de tout.

Le Père Lacasse fut un saint joyeux, joyeux de cette sainte et spirituelle gaieté de caractère que l'apôtre saint Paul nous donne comme la caractéristique presque infaillible du véritable apôtre: In Domino semper gaudens. Quoique j'aimerais beaucoup continuer à parler du cher et regretté Père Lacasse, je m'arrête pour cette fois, trop ému encore de cette visite suprême que je viens de lui faire avant son départ pour Lebret.

Cher Père Lacasse, reposez éternellement dans la paix du Seigneur et souvenez-vous un peu du pauvre séminariste malade qui tant de fois est allé chercher dans votre coeur de saint prêtre *et de bon père les encouragements* et les conseils qui le *feront persévérer et accepter l'épreuve* quelque longue qu'elle puisse être parce qu'il sera toujours certain que vous veillerez sur lui jusqu'au jour de sa première messe.

NOTICES BIOGRAPHIQUES

Le R. P. Pierre Zacharie Lacasse est né à Saint-Jacques l'Achigan *comté de Montcalm, le 9 mars 1845*, de Joseph Lacasse, cultivateur et de Marguerite Mireault. Il fit ses études au collège de l'Assomption, entra chez les Oblats en 1869, prononça ses voeux à Lachine en 1871 et fut ordonné prêtre à Ottawa par Mgr Guigues en 1873. Missionnaire à Betsiamis sur la côte du Labrador (71-81) employé à l'oeuvre de la colonisation par le Cardinal Taschereau, il fournit les premiers colons à Normandin sur les bords du lac Saint-Jean et à Saint-Zacharie dans la Beauce (81-83) prédicateur de retraites en Canada et aux Etats-Unis de 83 à 96; à Saint-Boniface dans le Manitoba en 96; à Sainte-Marie de Winnipeg en 97-98; de 1898 à 1905 il fut attaché à la maison de Duluth, Minnesota; en 1905 il revint au Juniorat de St-Boniface pour n'en repartir qu'en septembre 1920 alors que ses supérieurs l'envoyaient comme directeur spirituel de leur nouvelle maison de Gravelbourg.

Missionnaire chez les sauvages, missionnaire des campagnes, le Père Lacasse fut encore un écrivain de marque et peu de familles canadiennes ne possèdent pas au moins quelques-uns de ses ouvrages: "Mine d'Or" — "Pierres détachées" — "Le prêtre et ses détracteurs" — "Dans le camp ennemi" — "Autour du drapeau" — Contes sauvages" — Collaborateur à l'*Ami du Foyer* revue publiée à Saint-Boniface.

Ayant prononcé ses voeux au noviciat de Lachine en 1871, le R. P. Lacasse aurait donc célébré cette année le cinquantenaire de sa profession religieuse et le quarante-huitième anniversaire de son ordination sacerdotale. Il y avait aussi vingt ans, cette année, qu'il se trouvait dans l'Ouest.

CEREMONIES FUNEBRES

La dépouille mortelle fut exposée en chapelle ardente dans le salon du collège de lundi soir à mercredi matin, alors qu'elle fut transportée à l'église où elle demeura exposée dans le sanctuaire jusqu'à jeudi matin à l'heure du train pour Régina.

Mercredi matin après la récitation de l'office des morts par tous les membres du clergé présents la levée du corps fut faite solennellement au collège même. Le R.P. Marcotte, supérieur, officiait, assisté des RR. Pères Paradis et Massé, puis tout le cortège se dirigea en procession vers l'église paroissiale où fut chanté un service solennel. La chorale exécuta la messe des morts harmonisée, et à l'Offertoire MM. André Boucher et Elie Beaulieu chantèrent le "Crucifix" de Faure.

Monseigneur Grandbois assistait à *une stalle d'honneur*. *L'église* entièrement drapée de deuil, le sanctuaire étant orné de lumières et de palmes présentait un aspect noblement artistique et offrait un cachet de solennelle tristesse qui faisait écho à la douleur et aux regrets de la foule immense accourue une dernière fois auprès du Père Lacasse.

Le soir, vêpres solennelles des morts, chantées par le R.P. Beys, provincial, assisté du R.P. Massé et de l'abbé Boucher. Et jeudi matin, à la gare cette fois, Gravelbourg disait un dernier et touchant adieu au cher Père Lacasse qui reposera désormais près du grand lac de Lebret, aux cotés de ces autres vieux missionnaires qui comme lui furent les pionniers de la civilisation chrétienne française de l'Ouest.

Le R.P. Lacasse était l'oncle de M. Zacharie Lacasse, fermier de Gravelbourg.

A toute la Congrégation des Oblats, au personnel du Collège et à la famille Lacasse nous réitérons l'expression de nos sincères condoléances et de nos plus vives sympathies.

AUX FUNERAILLES

Monseigneur Grandbois, P.D., le T. R. P. Beys, provincial des Oblats; MM. les abbés Bois de Meyronne, Magnan de Ferland, Poirier d'Assiniboia, Gravel de Mazenod, Morissette de Moose-Jaw et Duchaine de Ponteix assistaient aux funérailles du Père Lacasse.

Les R.R. P.P. Beys, et Boyer, Messieurs Bois, Magnan, Poirier et Morissette étaient porteurs.

LETTRE DU PROVINCIAL

A son départ le R. Père provincial remettait entre les mains de Monsieur le curé Maillard la lettre suivante pour être communiquée à tous ses paroissiens.

Cher monsieur le Curé

Avant de quitter Gravelbourg, je dois satisfaire à un besoin de nos coeurs et venir vous exprimer nos sentiments de profonde gratitude, en mon nom, au nom de nos Pères de Gravelbourg et au nom de toute la Congrégation des Oblats.

Il nous a été doux de voir les fidèles de votre belle paroisse venir nombreux prier auprès des restes vénérés de notre cher défunt et rendre un dernier hommage au patriote ardent, au prêtre pieux, au missionnaire infatigable que fut le Bon Père Lacasse.

Combien surtout nous avons été touchés par la cérémonie grandiose qui s'est déroulée mercredi matin dans votre magnifique et vaste église, couverte par vos mains fraternelles de sa parure de grand deuil.

Laissez-nous, cher Monsieur le Curé, vous remercier de tant de délicates attentions. Laissez-nous aussi adresser un merci du coeur aux membres dévoués de votre choeur de chant qui ont su si bien interpréter les supplications et les pleurs de l'Eglise sur la dépouille mortelle de notre cher disparu. Merci à toutes les Communautés religieuses qui sont venues lui apporter leurs suffrages. Merci aux nombreux fidèles qui ont rempli l'immense vaisseau de leur église et nous ont rapporté avec leurs prières les marques non équivoques de leur sympathie.

Puisse Dieu, récompensant votre charité, répandre ses bénédictions sur vous, cher Monsieur le Curé, sur votre peuple et sur votre ville de Gravelbourg, belle de la beauté d'une vigoureuse jeunesse. Que ses grandes oeuvres et ses institutions déjà belles et nombreuses grandissent et se multiplient encore.

Merci et que Dieu vous le rende:

J. B. BEYS, O.M.I.,
Provincial.

Son éloge par Mgr Mathieu

Dans une circulaire au clergé en date du 1er mars, S. G. Mgr Mathieu écrit au sujet du R.P. Lacasse:

"L'éloge de cet excellent Oblat n'est pas à faire. Il sera sur toutes les lèvres par tout le Canada. Presque tous nos concitoyens ont eu l'occasion de connaître et d'admirer son esprit délié, simple, fin, agréable, toujours en verve; tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher ont pu facilement se convaincre qu'il était vraiment un apôtre, c'est-à-dire, un homme qui avait tout abandonné pour être à Dieu et y gagner les autres, un homme qui avait une doctrine et qui voulait la répandre, un homme qui avait une foi et qui la donnait, un homme qui avait un coeur et qui l'ouvrait. Il avait toujours compris que la vie n'est pas un égoïsme à satisfaire mais un dévouement à exercer."

L'hon. sénateur Belcourt, chef des Canadiens français de l'Ontario

Il accepte la présidence de l'Association d'Education à la pressante demande des évêques canadiens de l'Ontario et continuera l'oeuvre du regretté sénateur Landry pour faire reconnaître les droits de ses compatriotes.

Les Canadiens français de l'Ontario qui avaient eu l'avantage d'être dirigés dans leur lutte par le grand patriote canadien Louis-Philippe Landry, ancien président du Sénat, décédé le 29 décembre 1919, auront maintenant pour chef un autre défenseur non moins intrépide de leur cause en la personne de l'honorable sénateur Belcourt qui vient d'accepter la présidence de l'Association d'Education, dont le poste était rempli de façon intérimaire par M. Samuel Genest, le courageux président de la Commission Scolaire d'Ottawa.

"L'Association d'Education et tous les Canadiens français d'Ontario, dit *le Droit*, ont le droit d'être fiers de leur nouveau président. Sous la *conduite d'un tel chef, ils continueront le bon combat* pour la défense de leurs droits; ils ne seront peut-être pas assurés de la victoire, mais ils se cramponneront aux positions acquises. Tenir sera le mot d'ordre; avancer si possible; mais ne jamais reculer".

Depuis onze ans, c'est-à-dire depuis la fondation de l'Association dont il fut le premier président, M. le sénateur Belcourt a défendu les droits scolaires des Canadiens dans plus de deux cent causes, dont quelques-unes ont été plaidées à la Cour Suprême et jusqu'au Conseil Privé d'Angleterre.

Ce n'est qu'aux pressantes instances de ses compatriotes et des évêques canadiens de l'Ontario qu'il a accepté la présidence.

"Mes hésitations, écrit-il dans sa lettre d'acceptation, mes doutes et mes désirs sont inspirés par la multiplicité de mes occupations, le manque de temps et par un état de santé toujours précaire, et que l'âge certainement ne saurait améliorer; en un mot la crainte de ne pouvoir acquitter à la satisfaction des membres de l'Association et de moi-même les devoirs onéreux de la présidence, surtout à une époque où la responsabilité qui s'y rattache devient plus pénible, plus difficile et plus périlleuse.

"On me pardonnera peut-être d'ajouter que je m'étais bercé de l'illusion que j'avais, bien qu'imparfaitement, fait ma part du devoir que la lutte pour la défense de la langue *maternelle en Ontario* a imposée à tous, à des degrés divers; lutte à laquelle je prends part depuis au delà de trente-cinq ans.

"Je me suis laissé convaincre cependant que mon devoir n'est pas encore accompli et que je n'ai pas le droit de me dérober à la charge et aux responsabilités que l'on me demande instamment d'assumer de nouveau".

Voilà bien le langage d'un vrai patriote qui ne recule pas devant les sacrifices lorsqu'il s'agit de rendre service à ses concitoyens, et nous félicitons bien sincèrement nos compatriotes de l'Ontario d'avoir à leur tête un tel chef.

L'hon. Napoléon Antoine Belcourt, C. R. est né à Toronto, Ont. le 15 septembre 1860. Fils aîné de Ferdinand Belcourt et de Marie-Anne Clair, deux Canadiens français, descendants des premiers Français arrivés aux Trois-Rivières, P. Q., il reçut son instruction au séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières, puis étudia le droit à l'Université Laval de Montréal.

Reçu avocat, il obtint le titre de docteur en droit, "summa cum laude," en 1882. Il fut admis au barreau de Québec en juillet 1882, puis à celui de l'Ontario en 1884. Membre de la faculté de droit à l'Université d'Ottawa depuis 1891. Procureur de la Couronne pour le comté de Carleton, de juin 1894 à mai 1896. Offrait sa démission pour devenir candidat aux Communes. Conseil du Roi dans les deux provinces de Québec et d'Ontario. Fondateur et premier président du Club National d'Ottawa. Elu député aux Communes en 1896, réélu en 1900 puis en 1904. Orateur de la Chambre en 1904 et assermenté comme membre du conseil Privé, le 11 janvier 1905. Il abandonna son siège aux Communes en octobre 1907, mais fut nommé sénateur durant le mois de décembre de la même année. Il fut encore, en 1910, le premier président de l'Association Canadienne française d'Education d'Ontario.

En 1916, l'hon. Belcourt était membre de la délégation canadienne envoyée à la conférence de la "Empire Parliamentary Association" à Londres. Les délégués furent à cette occasion reçus par les gouvernements d'Angleterre puis de France. L'hon. Belcourt a souvent donné aux journaux et aux revues une collaboration appréciée, sur des questions politiques ou sociales.

La Région de St-Paul des Métis, Alta.

Session judiciaire à St-Paul

Son Honneur le Juge Taylor est venu présider la session judiciaire à St-Paul des Métis, du 23 au 25 février dernier.

Bien que notre population soit assez paisible, il y avait bon nombre de causes, criminelles et civiles, et quelques-unes ont dû être remises à la prochaine session.

Il est regrettable que nos juges n'aient pas plus de temps à leur disposition lorsqu'ils viennent siéger à St-Paul. Son Honneur a dû consacrer aux trois causes qu'il y avait sur la liste, les trois quarts du temps qu'il avait à sa disposition, c'est dire qu'une quinzaine de causes civiles ont dû être entendues, réglée ou ajournées dans l'espace d'une demi-journée. Ceci n'est guère satisfaisant pour les parties en litige et encore moins pour les avocats.

Nous avons pris la liberté d'en causer au juge Taylor qui nous a presque promis sous peu une session spéciale présidée par Son Honneur le Juge Dubuc.

Nous ne doutons pas de la sincérité de cette quasi promesse, puisqu'en la faisant le juge Taylor ne faisait qu'admettre tacitement que le district de St-Paul devrait être confié à un juge de langue française.

Région française

La région de St-Paul est en majorité de langue française et comprend toute cette partie de la province située à l'est du 14ième rang et au nord de la rivière Saskatchewan.

Cette région est déjà très développée et de nouveaux colons nous arrivent chaque jour.

Ces développements nécessitent certainement une amélioration dans le système d'administration de la justice et la seule solution à ce problème serait l'établissement d'un nouveau district judiciaire pour notre région, avec juge résidant à St-Paul.

Les principaux centres qui entourent St-Paul pourraient ainsi avoir leurs propres sessions judiciaires à différentes époques, ce qui accommoderait de suite un grand nombre de personnes qui ont à parcourir de gra[illegible]s distances pour se rendre à St-Paul.

Ces changements ne se font cependant que sous la pression des intéressés et il est à espérer que les nôtres comprendront leur devoir.

Qu'on travaille de concert, qu'on fasse circuler les pétitions, et on finira par obtenir, ce qui du reste n'est que juste, l'établissement d'un nouveau district judiciaire avec juge de langue française résidant à St-Paul.

Elections municipales

La municipalité Laurier a eu ses élections annuelles lundi le 28; la lutte a été chaude: il y avait neuf candidats pour quatre sièges vacants; les heureux vainqueurs sont Oscar Poirier, Arsène Lamothe, St-Paul; Arthur Lamothe, St-Edouard; N. O. Sellan, Elk Point. Les deux vieux conseillers qui ne subissaient pas d'élections sont: J. A. Fortin, St-Paul et A. Boutin, St-Edouard.

Il n'y a aucun doute que ces six conseillers seront à la hauteur de leur position et sauront administrer les affaires de cette grande et importante municipalité avec sagesse et économie. La municipalité Laurier a fait un chiffre d'affaires d'au-delà de $100,000,000 pour l'année 1920. L'office en chef de la municipalité est au village St-Paul. M. Brady, secrétaire-trésorier et Ernest Guertin, assistant-secrétaire de cette municipalité depuis nombre d'années, ont l'intention de résigner ces positions pour seule raison que les salaires ne sont pas raisonnables. Il est malheureux que nos conseillers ne sachent pas que ces positions devraient être payées à leur pleine valeur, surtout pour des hommes très compétents comme MM. Brady et Guertin. Il faut espérer que le nouveau Conseil s'occupera de cette affaire aussitôt qu'il fera les nouveaux engagements et qu'il prouvera beaucoup de justice. L'ouvrage augmente d'années en années dans ces grandes municipalités. C'est presque autant qu'un petit gouvernement provincial.

Constructions nouvelles

Il est question des constructions suivantes dans notre village: grand garage par Alex. Lambert, un de nos meilleurs mécaniciens de la région; une maison de pension pour les chambres seulement dans la partie avoisinant la station. Certainement qu'il se fera d'autres constructions pour résidences privées, car les loyers sont difficiles à trouver, et même actuellement il est impossible de placer une famille.

Si la crise financière pouvait s'améliorer pour le mieux, il se ferait beaucoup d'ouvrage dans notre village durant l'été 1921. Probablement qu'il se fera un changement pour le mieux d'ici à deux mois. C'est désiré par tout le monde des campagnes comme des grandes villes, quoique ceux-ci aient beaucoup plus à en souffrir. Qu'ils soient contents et heureux ceux qui sont sur les terres dans ces temps difficiles.

Cultivateurs, organisons-nous

Nos cultivateurs travaillent fortement à s'organiser, surtout pour la construction d'un élévateur canadien-français. MM. J. P. Gagnon, Julien Beaudin et Phydime Joly ont été à St-Vincent dimanche pour avoir de nouveaux actionnaires et se disent très satisfaits de leur voyage. Les Fermiers-Unis font plusieurs assemblées régulières dans différentes parties de la région. Cette association paraît être plutôt encouragée parmi les Anglais. Ce n'est pourtant pas parce qu'ils sont meilleurs fermiers que les Canadiens Français, car sans vouloir flatter personne, nos Canadiens venant de la province de Québec sont reconnus pour les meilleurs fermiers du pays, et cela est prouvé par les grandes Compagnies de prêts qui sont essentiellement anglaises et américaines. Dernièrement un inspecteur de ces compagnies faisant une cinquantaine d'inspections dans notre district et ses meilleurs rapports étaient pour les Canadiens. Il l'a dit à qui voulait l'entendre.

Une lacune regrettable parmi nous, Canadiens, est le manque d'organisation, de coopération et d'union. Prochainement nous aurons la visite d'un grand conférencier canadien-français qui viendra à St-Paul pour nous entretenir des coopératives agricoles de toutes sortes. Ce sera M. Raymond Denis, de la Saskatchewan. Qu'on se le dise, et lorsque la date sera annoncée, que tous les cultivateurs viennent l'entendre sans exception.

Service défectueux

Il s'est fait un grand changement dans l'itinéraire de notre chemin de fer, malheureusement au désavantage du public en général: au lieu du train passagers que nous avions, l'on a décidé de mettre un mixte, c'est-à-dire passager et fret combiné qui prend douze heures et plus à faire un trajet de 120 milles. Il est réellement regrettable que notre gouvernement d'Ottawa ait pris une telle décision qui n'a aucune raison d'être, puisqu'il est reconnu par les autorités que notre branche de chemin de fer était très payante pour le train passager et le fret. Il n'y a pas longtemps ce même gouvernement néfaste donnait ordre de fermer l'office des terres. Probablement qu'avant longtemps le même gouvernement donnera ordre de supprimer notre chemin de fer pour d'ici aux élections générales. Notre Chambre de Commerce s'occupe activement de faire des protestations énergiques auprès du gouvernement et il faut espérer qu'elles aboutiront à de bons résultats. Espérons que nos représentants à la Chambre des Communes, MM. Mackie et Blair, sauront faire quelque chose pour améliorer la situation; sinon, inutile de garder de tels employés avec des gros salaires qui ne peuvent rien nous donner en retour. Il est décidé que nous allons protester par tous les moyens possibles pour avoir justice, étant plus maltraités que jamais par le gouvernement d'Ottawa. Nous n'avons plus le service de malle que tous les deux jours, après l'avoir eu quotidiennement pendant nombre d'années. Pas d'office des terres, lorsque le plus rapproché se trouve aujourd'hui à 30 milles, service de trains très défectueux. C'est incroyable qu'un gouvernement fasse de telle tyrannie dans le seul but de faire de l'économie. Ce gouvernement d'union aurait dû pratiquer l'économie dans les commencements de son régime et non pas à la fin. Nous en reparlerons encore, du moins tant que nous n'aurons pas justice.

MM. Lafond frères, de Lafond, sont partis pour Edmonton avec deux chars d'animaux. Nous leur souhaitons une bonne vente, quoique le marché soit mauvais. Nos acheteurs de St-Paul se font concurrence, surtout dans l'achat des cochons. Qu'il soit dit en passant que les cultivateurs du district devraient donner la préférence aux acheteurs canadiens tels que MM. Charron et J. Bourgeois qui vivent ici depuis que St-Paul existe. Le premier a toujours fait le commerce des animaux et a toujours donné satisfaction, étant connu comme ayant une grande expérience et responsable, car très souvent l'on se fait jouer par des étrangers qui ne sont ici qu'en passant et ne s'occupent que de leurs intérêts personnels, souvent au détriment du cultivateur. Encore une fois, qu'on se rappelle que ces étrangers ne sont très souvent que des exploiteurs dangereux qui disparaîtront vite s'ils ne sont pas encouragés par les cultivateurs.

La température est tout à fait changée depuis quelques jours. L'on se dirait au printemps, avec le soleil chaud qui a fait disparaître toute la neige, il n'y a plus de chemin pour les sleighs, les animaux s'en vont dans les champs pour la journée, les automobiles ont commencé à voyager n'ayant été arrêtés que pendant trois semaines. C'est certainement une température idéale et plusieurs disent que c'est le printemps, ce qui a déjà arrivé plusieurs fois dans ce pays.

Les Chevaliers de Colomb, qui sont au nombre de trente à St-Paul, ont eu une assemblée générale pour discuter la formation d'une Cour à St-Paul. Tout annonce qu'ils réussiront car ce sont des citoyens remplis de bonne volonté et d'initiative.

Baptêmes. — M. et Mme Hector Therrien ont apporté au baptême leur treizième enfant, Joseph-Clément-Hermas. Parrain et marraine: Victor et Blanche Therrien.

— M. Frédéric Hamel a fait baptiser son dixième enfant qui a reçu les noms de Joseph-Henri-Lucien. Parrain et marraine: Léo et Juliette Hamel.

— Un de ses voisins, M. Emery Dubois, le suit de près avec son neuvième, baptisé sous les noms de Joseph-Edouard-Paul. Parrain et marraine, Alfred et Alice Dubois.

— Une fille née à M. et Mme Geo. Thibaudeau, baptisée sous les noms de Marie-Georgiana-Yvonne, porte le nombre de leurs enfants à sept. Parrain et marraine: M. et Mme Jos. Lecompte.

— Septième enfant également est Joseph-Cyrille-Georges, fils de M. et Mme Oscar Leblanc. Parrain et marraine: M. et Mme Geo. Deslauriers.

— Les deux suivants débutent en ménage, l'un avec un garçon, l'autre avec une fille: à M. et Mme Alec. (Bizou) Lambert est né un fils: Joseph-Léo-Roger. Parrain et marraine Léo Lambert et Mme Lambert. A M. et Mme Charles Gill, une fille, Marie-Luce-Hélène. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Gill.

— M. et Mme Alexis Belouin ont "fait baptiser" pour la quatrième fois. Les "sauvages" leur ont apporté un gros garçon, appelé au baptême, Joseph-Edouard-René.

A l'école

Les deux compositions suivantes sont les travaux primés d'un concours sur un sujet patriotique tiré de notre histoire; concours donné aux élèves du cours supérieur à l'école du village.

DOLLARD, SIEUR DES ORMEAUX

En parcourant l'histoire de notre belle patrie, le Canada, nous ne pouvons pas ne pas remarquer le fait d'armes de Dollard des Ormeaux, qui donna sa vie pour sauver la Nouvelle-France.

Nous savons quels furent les labeurs, les combats incessants, les souffrances et les craintes des premiers colons; mais tout cela ne paraissait pas trop dur pour notre vaillant Dollard qui n'avait à coeur que le service de Dieu et le salut de la colonie.

Dollard était un homme au coeur noble et patriotique. Il avait acquis en France l'expérience de la guerre, et sachant que Ville-Marie devait être attaquée par les féroces Iroquois, il sollicita de Maisonneuve la permission d'aller les combattre. Après bien des instances le gouverneur agréa son projet.

Il n'eut aucune peine à se trouver [des com]pagnons, rendront bientôt le dernier seize compagnons qui voulussent le suivre partout. Sa devise et celle de ses seize compagnons était: "Aimer Dieu par-dessus toutes choses, et puis la patrie plus que tout le reste". Se vouant à une mort certaine, tous firent leur testament. Puis, afin d'obtenir la protection du ciel, ils se réunirent à la petite chapelle "Hôtel-Dieu", dirigée par Mlle Jeanne Mance, une de nos vaillantes héroïnes. — Là, ils prièrent avec ferveur, se confessèrent, entendirent la Sainte Messe et communièrent avec la foi des martyrs, la veille de leur dernier combat. Enfin ils font leurs derniers adieux.

Après leur départ, quarante Hurons et Algonquins ayant appris la détermination de nos braves, supplièrent Maisonneuve de leur permettre de s'unir à Dollard.

A Long Sault se trouvait un fort en ruines que les Algonquins avaient construit l'année précédente. Les Français se hâtèrent de le réparer le mieux possible.

Nos héros surtout priaient. Ils priaient le matin, le midi et le soir. Quand le soleil se couchait et que les guerriers chantaient des cantiques dans le silence du soir, les rapides mêlaient leurs voix aux leurs comme pour rendre grâce au Créateur et le supplier d'être propice à ses soldats.

Après une couple de jours d'attente, Dollard apprit que deux canots se dirigeaient sur le Long Sault; il plaça ses hommes à travers le bois, où vraisemblablement passeraient les Iroquois. On ne s'était pas trompé. Aussi l'ennemi fut accueilli par des salves de fusils. La plupart furent tués et les autres s'enfuirent porter la nouvelle à leurs compagnons au nombre de 300. Ainsi renforcés, ils recommencèrent leur attaque, mais en vain. De nouveaux déconcertés, ces sauvages construisirent un fort. Ce répit permit aux Français de fortifier leurs propres palissades. Ce travail n'était pas encore terminé quand les Iroquois fondirent sur eux. Ils brûlèrent les canots des Français et essayèrent de mettre le feu à la palissade, mais les Français tiraient si bien qu'ils durent s'enfuir de nouveau. Plusieurs autres attaques furent toutes repoussées de la même manière.

Force leur fut donc de faire un appel aux cinq cents des leurs, retranchés sur le Richelieu. Ces nouveaux guerriers s'annoncèrent par des cris terrifiants et une longue décharge de mousqueterie. Les Français, de leur côté, étaient munis de mousquetons capables de faire d'un seul coup un grand nombre de victimes. Dollard en remplit un parfaitement. Ils s'efforcent de le lancer par delà la palissade. Malheureusement, une branche le fait dévier et le fait tomber sur le mur du fort. Terreur! ce projectile sème la mort dans les rangs de nos braves, et tous en sont plus ou moins blessés.

Les Iroquois enfin, ne rencontreront plus d'opposition, ils peuvent pénétrer dans l'enceinte. Déjà Dollard ne respire plus; quatre de ses compagnons soupir. Un malheureux n'est pas tout à fait mort; on l'amène au camp où il doit subir les cruautés les plus raffinées.

Tout était donc perdu. L'un après l'autre, nos braves avaient perdu la vie. Ils avaient donc échoué? Non, leur mort sauvait la Nouvelle-France, car les Iroquois, déconcertés d'avoir si longtemps lutté contre une poignée de Français, sans presque aucun moyen de défense, réalisaient qu'ils ne pourraient jamais vaincre la nation entière.

Voilà ce que peut accomplir l'esprit de sacrifice. Encore aujourd'hui qui ne sait que notre pays a besoin d'âmes héroïques pour la défendre?

O vous, noble Dollard, préposé à notre imitation, obtenez-nous de ce Dieu que vous avez si bien servi, le courage d'embrasser aussi le sacrifice, même jusqu'à celui de notre vie, s'il le faut, pour promouvoir le progrès spirituel et matériel de notre pays qui, après Dieu, est la chose que nous aimons le plus ardemment!

Louise DAY.

(La suite au prochain numéro)



ADRIEN LIBOIRON, Administrateur 4ème Année
PONTEIX, Sask. No 9 2 Mars 1921.

No 10 9 mars 1921.

Patrons du Dimanche 15 Mars. — *Saint Nicéphore.* — Elu patriarche de Constantinople en 806, il se montra tout de suite à la hauteur de sa mission. Il défendit notamment le culte des images contre les tentatives de réforme de l'empereur Léon l'Arménien, mais à la suite de cette violente campagne contre l'autorité impériale, il fut persécuté par ce dernier prince et mourut en exil en 828.

Sainte Modeste. — Vierge et Martyre Romaine, au premier siècle de l'ère chrétienne.

Notre Retraite. — Elle a été bonne, féconde en fruits de salut. Grâce à une température de printemps, les voyages étaient agréables. Aussi l'église fut-elle continuellement bondée. C'est surtout le charme d'entendre le prédicateur qui attirait. On aime généralement quelqu'un qui, en chaire, vous dit vos vérités sans détour. Et cela fait tant de bien! Cela raffermit si solidement sur les bases de notre foi, nous remontre si clairement les austères beautés de notre sainte religion!

Durant ces jours de grâces, on a distribué plus de quinze cents communions. C'est une autre forme de prédication; celle du divin Maître en personne, venant parler au coeur du fidèle, se l'attacher, se le river à jamais dans les douceurs de l'union eucharistique.

On n'a plus maintenant qu'à persévérer, qu'à prolonger le bon effet de ces jours bénis. Le bon Père Adam nous a quittés, mais le Dieu de l'Hostie nous reste. Il sera toujours avec nous. Nous recourrons à lui souvent. Souvent nous viendrons, comme saint Jean, reposer sur le Coeur du bon Maître, y écouter les sublimes leçons de l'amour, y puiser lumières et forces pour ne pas nous perdre dans la voie du salut.

"L'Apostolat de la prière", d'ailleurs, qui compte déjà plus de cinq cents membres, nous offrira mille occasions de rendre au Seigneur les hommages qu'on lui doit en son Sacrement d'amour. Cette semaine même, à l'occasion du 1er Vendredi du mois, l'on sera convoqué à tour de rôle, au pied du trône eucharistique, montant la garde au nom de toute la paroisse et y priant aux intentions de tous. Notre-Seigneur en sera certainement touché et répandra ses meilleures bénédictions sur tous et chacun de nous, sur toutes nos familles et sur la paroisse entière.

Nouvelles. — Le R. P. Adam est allé, en partant de Ponteix, à Dollard y donner une conférence sur le Collège et l'A. C. F. C. Le Dr Ed. Clerk l'y conduisit en auto.

— A l'occasion de la retraite nous avons eu la visite des abbés Bois, curé de Meyronne, Poirier, curé d'Assiniboia et du R. P. Bodin, desservant à La Flèche.

— M. l'abbé Duchaine est allé à Gravelbourg au service funèbre du Rév. Père Lacasse. Les frères Cornet l'y accompagnaient; voyage en auto.

— Autre voyage de l'abbé Duchaine à Cadillac, chez M. Rainville, pour y baptiser leur enfant, Joseph, Frédéric, Antonio. — Deux jours après on demande encore le prêtre à Crichton pour un autre baptême.

— Les "*Grain Growers*" ont tenu une grande assemblée ces jours derniers à Ponteix pour y discuter la question de la vente du blé. Ca a l'air qu'on n'a pas eu grand résultat pour le moment.

— Le département de l'intérieur nous prie de porter à la connaissance de nos lecteurs la décision suivante: "Les permis de couper du foin sur les "terres de la Couronne ou dans les "sections d'école obligent à payer 25 "cts. par tonne: ceci pour les permis "déjà donnés; les nouveaux permis "exigeront désormais $1.00 la tonne "de foin. — Ces prix sont en vigueur "dès cette année, et l'on peut faire "application pour les permis le ou "après le 1er avril prochain".

Signé,

Agent Dominion Lands,
Swift-Current,
Sask.

Dernière nouvelle. — A la messe du 1er vendredi de ce mois, il y avait quatre fois plus de monde que d'habitude. C'est dire qu'on a bien fait de faire les exercices à l'église plutôt qu'à la chapelle du couvent qui eût été beaucoup trop petite. Quelqu'un faisait remarquer que l'église était aussi remplie que le dimanche. Tout de même il y avait encore quelques places vides. Elles seront occupées, espérons-le, la prochaine fois. C'est si beau, si profitable à nos âmes!

Baptêmes. — Le 27 février, nous avons baptisé Marie-Thérèse-Emma, fille de Azarie Liboiron, née le 25 dernier. Parrain et marraine: M. et Mme Adrien Liboiron.

— Le 27 février, nous avons baptisé Joseph, Ximère, Henri, né le 14 courant, enfant de Joseph Boire; parrain, Aimé Roy; marraine, Victoria Carrière.

— Le 1er mars, nous avons baptisé Joseph et Jean, nés le même jour, enfants de Eugène Demontigny. Parrain et marraine M. et Mme David Rodrigue.

— Le 1er mars nous avons baptisé Joseph, Frédéric, Antonio, né le 25 février, fils de Frédéric Rainville. Parrain et marraine Omer et Jeanne Rainville, frère et soeur de l'enfant.

Enterrements. — Le 1er mars nous enterrions les deux jumeaux Demontigny, décédés le jour même de leur naissance.

— Le 3 mars nous enterrions Joseph, Hervé, enfant de Henri Bonneville, âgé de 1 mois.

Que ces chers petits chantent pour nous au Ciel les louanges du bon Dieu!

Missions. — Si rien ne dérange nos plans, nous visiterons les missions dans l'ordre suivant:

Frenchville, 15 mars prochain, un mardi;

Gergovia, le 17 mars prochain, le jeudi suivant;

Val-Marie, le 22 mars prochain, un mardi;

Rosefield, le 23 mars prochain, le mercredi suivant.

Qu'on se le dise! Avis aux syndics!



NO. 21. Administration: Nap. Filteau, Dumas, Sask.

9 Mars, 1921.

Pensee — "Qu'est-ce que le monde, si non le grand théâtre et la grande école de la Providence, où, pour peu qu'on fasse de réflexion, l'on apprend à tous moments qu'il y a dans l'univers une puissance et une sagesse supérieure à celle des hommes, qui se joue de leurs desseins, qui ordonne de leurs destinées, qui élève et qui abaisse, qui appauvrit et qui enrichit, qui mortifie et qui vivifie, qui dispose de tout comme l'arbitre suprême de toutes choses."

"Cassidore," Bourdaloue 4e dim. du Carême.

Partie de Cartes — A l'occasion de la mi-Carême, nous avons eu une très intéressante partie de cartes, suivie de déclamation, chants, goûter. Le [illegible] de cette veillée était pour l'é[illegible]. Malgré le mauvais état des chemins, la salle était remplie. Le [illegible]it de cette séance a été de $36.25. Honneur à tous les organisateurs de cette soirée récréative.

A.C.F.C. et COLLEGE.

Une assemblée de paroisse, présidée par M. le curé Bernard, a été tenue à [illegible] le 27 février 1921.

Cette réunion avait été convoquée à l'occasion de la visite de M. Raymond [illegible] qui venait nous parler de l'Association Catholique Franco-Canadienne, de son opportunité, de ses [illegible], nous inciter à en faire partie, nous demander, enfin, de venir en aide au Collège français de Gravelbourg.

M. Denis qui, depuis son arrivée parmi nous, a pu se rendre compte de l'importance des travaux du soubassement de l'église, commence tout d'abord par féliciter les paroissiens de Dumas de leur courage, de leur dévouement et de leur ténacité dans la conduite de ce travail qui fera honneur à leur paroisse.

Il prétend modestement ensuite n'être pas né conférencier et qu'une voix plus autorisée que la sienne aurait dû être chargée du soin de réorganiser les forces canadiennes-françaises.

Mais ce n'est là qu'un excès de modestie, car si M. Denis n'est ni député (chose, par exemple, qui pourrait bien lui arriver...) ni même avocat, sa voix chaude et sympathique attire irrésistiblement. Les chaleureux applaudissements, dont sa conférence est fréquemment interrompue le prouvent surabondamment.

Il nous exorte fortement à nous grouper, à former un bloc inébranlable de Franco-Canadiens, fiers de leur origine et de leurs droits; jaloux de conserver leur langue: doux parler de nos aïeux qui, de leur sang, ont écrit l'histoire de ce pays. Revenons-y à cette langue, si belle, si harmonieuse, mais qui, il faut malheureusement le reconnaître, est hélas abandonnée par un trop grand nombre des nôtres!

M. Denis s'efforce ensuite de nous faire toucher du doigt comment et par quels moyens les ennemis de notre langue veulent absolument faire rayer celle-ci de l'enseignement. Puis il nous fait l'historique de l'A.C.F.C., grâce à laquelle, dit-il, et grâce surtout à son président d'honneur, notre vénérable Archevêque Mgr Mathieu, nous avons encore droit à un peu de français. C'est encore à l'A.C.F.C. que nous sommes redevables de la collection de bons livres français actuellement en usage dans nos écoles. Il nous parle ensuite des pétitions faites par les orangistes contre le français et du travail accompli par l'A.C.F.C. pour faire échec à ces manoeuvres; travail couronné de succès, puisque les contre-pétitions en faveur de notre langue, furent signées non seulement par tout l'élément catholique étranger mais, de plus, par une forte minorité protestante.

M. Denis, après un vibrant appel à notre foi et à notre patriotisme, en vient ensuite à la seconde partie de sa conférence qui a trait au Collège français.

Il nous explique d'une manière bien simple et bien claire pourquoi ce collège a été fondé; uniquement, pour assurer la survivance de la langue française. C'est de cette institution que sortiront nos futurs chefs, tant religieux que laïcs. Toute minorité, dit-il, est fatalement appelée à être absorbée par l'élément étranger si elle n'a pas à sa disposition les institutions classiques nécessaires et si elle n'est décidée à consentir à tous les sacrifices pour les maintenir.

Or le Collège français, qui répond à tous nos desiderata, est l'oeuvre de prédilection de Sa Grandeur Mgr Mathieu; c'est donc pour nous un devoir filial que d'aider, dans la mesure de nos forces, au maintien de cette oeuvre.

Le conférencier nous fait voir ensuite l'état précaire, de ce Collège au point de vue financier, il nous cite l'exemple de paroisses généreuses qui, répondant à l'appel de l'A.C.F.C., ont souscrit de fortes sommes, et il exprime la certitude que la paroisse de Dumas aura à coeur de faire, elle aussi, son devoir, vis-à-vis du Collège.

LE FRANCAIS AU POINT DE VUE COMMERCIAL

Sur ce sujet, M. Denis se développe longuement et nous fait voir qu'en nous unissant et en y tenant fermement, nous pouvons en arriver à obliger les maisons anglaises à avoir dans leurs bureaux, au moins un des nôtres pour recevoir nos ordres en français et y répondre.

LE FRANCAIS A L'ECOLE.

Sur ce nouveau thème, M. Denis n'est pas moins affirmatif. Il nous fait voir pourquoi et comment nous devons tenir de toutes nos forces à ce que le peu de français autorisé à l'école soit fidèlement enseigné. Il exprime l'espoir que nos instituteurs et nos institutrices franco-canadiens sauront aussi, de leur côté, faire tout leur devoir. C'est à cette condition seulement que la génération qui fréquente actuellement nos écoles aura plus tard une mentalité bien française.

M. Raymond Denis nous demande instamment ensuite de former à Dumas un cercle de Franco-Canadiens qui, affilié au comité exécutif, pourra travailler au développement de la langue française ainsi qu'aux autres oeuvres nationales dont l'A. C. F. C. s'est faite le champion.

Enfin, avec toute l'éloquence qui le caractérise, notre conférencier termine sa causerie par une péroraison animée du plus pur patriotisme.

M. l'abbé Bernard, prenant à son tour la parole, remercie vivement M. R. Denis de sa belle et intéressante conférence et l'assure de notre parfaite communion d'idées, lui promettant que la paroisse de Dumas fera tout son possible pour venir en aide aux différentes oeuvres par lui recommandées. Puis il lui demande quelques explications au sujet de l'emploi de la cotisation annuelle exigée des membres de l'A.C.F.C.

M. Denis nous indique clairement l'emploi de cette cotisation, dont le quart reste au comité paroissial, la balance allant au comité exécutif pour des fins de propagande, voyages des conférenciers, etc....

Enfin, sur la question, posée par lui-même, sur l'opportunité de former à Dumas un cercle de l'A.C.F.C., toute l'assemblée lève unanimement la main et se fait inscrire séance tenante.

Etant donné le très mauvais état des chemins, l'assistance n'était pas ce qu'elle aurait dû être; néanmoins, nous ne croyons pas trop nous avancer en disant que toute la paroisse, au grand complet, se fera inscrire sur les registres du nouveau Cercle. Vu la circonstance, l'élection des officiers a été remise à une date ultérieure.

Il nous reste à remercier M. Raymond Denis d'avoir bien voulu se déranger de si loin pour nous apporter la bonne parole et nous réconforter, par la vue des résultats pratiques qu'il nous dit être l'oeuvre de l'A. C. F. C. Nous ne demandons qu'une chose: c'est qu'il nous revienne le plus souvent possible.

Allons, paroissiens de Dumas, debout! Groupons-nous et luttons: pour notre foi, pour l'avenir de nos enfants et la survivance de notre race.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

SAINT-VICTOR, Sask.

A l'occasion de son retour de la Province de Québec, les paroissiens de St-Victor ont offert à leur curé une gracieuse réception. Voici l'adresse qui a été lue par M. Jean Deshaies, au nom de tous les paroissiens:

"Et la mère avait dit "Il faut nous séparer"
"Et l'enfant s'en allait à travers les chemins"
"Se tournant quelquefois et n'osant pas pleurer".

Ces quelques paroles lues dans la si touchante poésie du "Pet', Savoyard", nous osons les répéter ce soir alors que la joie du retour nous réunit auprès de vous. Oui! pardonnez-nous. si nous nous permettons de faire revivre quelques heures passées: heures toutes remplies de bonheur et embaumées de douces illusions bercées sous l'aile maternelle. Vous avez grandi près de vos bons parents qui, en savourant les mille et mille choses que vous disiez, rêvaient pour leur fils ce qu'il y avait de plus grand, de plus noble et de plus beau!

Ils n'ont pas été déçus.

Quelle ne fut pas leur joie lorsqu'un jour ils virent apparaître un jeune homme, vêtu de blanc, le front empreint d'une joie céleste, le coeur enflammé d'un amour sans bornes pour le Dieu auquel il allait toujours consacrer son travail et sa vie. Ce jeune homme, c'était vous, vénéré pasteur. Pendant plusieurs années, ils eurent le bonheur de vous posséder auprès d'eux. Mais un jour vint où il fallut dire adieu à ces bons parents; vous partiez pour l'Ouest. Je crois bien que, semblable à ce petit garçon de la montagne, vous vous êtes retourné plusieurs fois pour jeter un regard à ces grands bois, à ces ruisseaux qui fuient sous le feuillage, à ces beaux champs de notre vieux Québec... Peut-être avez-vous versé quelques larmes en voyant ce magnifique panorama se fermer derrière vous.

Vous lui disiez un adieu ou plutôt un "Au revoir".

De ces larmes, de ces adieux naissait une petite fleur de bonheur pour nous, paroissiens de St-Victor.

Après une absence de quelques mois dans votre famille, mois qui nous ont paru des années, vous êtes revenu...

Vous dire toute notre joie, notre bonheur de vous revoir ici est impossible; nous avons eu tant peur de vous perdre!

Depuis deux ans nous avons été à même de connaitre combien il y a de dévouement, d'abnégation dans le coeur d'un prêtre. Avions-nous des difficultés, des peines, des troubles, vous aviez toujours un conseil, une parole pour nous consoler. A toute blessure vous aviez un remède. Dieu seul peut vous récompenser pour tout ce que vous avez fait pour vos paroissiens de St-Victor, et s'il exauce nos prières, il sèmera le bonheur sous chacun de vos pas. Puissiez-vous demeurer longtemps, bien longtemps avec nous, c'est notre plus grand désir.

Veuillez bien nous pardonner si nous nous sommes permis de vous offrir un petit souvenir à l'occasion de votre retour. Notre bourse est bien petite, mais le coeur est grand".

Après ces paroles, M. Alphonse Lalonde s'est ensuite avancé et a présenté une jolie bourse sur un plateau d'argent.

Nous ne pouvons reproduire au complet la réponse de M. le curé. En voici cependant un pâle résumé:

La réception que vous avez l'amabilité de m'offrir ce soir me touche profondément. J'ai lieu de vous en féliciter et de vous en remercier, parce que d'une part elle me montre votre coeur, et d'autre part elle témoigne de votre attachement à votre pasteur; car, je le sais, ce n'est pas à mon humble personnalité que vous adressez ces hommages mais au représentant de Jésus-Christ dans cette paroisse, au pasteur des âmes, celui qui travaille avec vous à votre sanctification. La Providence a des voies inconnues par lesquelles Elle nous conduit, et nul ne sait ce qui l'attend dans la vie. J'étais loin de savoir il y a cinq ou six ans que je viendrais dans l'Ouest, que j'exercerais du ministère auprès de vous, et que je viendrais travailler dans une portion si éloignée de la Vigne du Seigneur. Cet éloignement de la vieille province de Québec, cette séparation ne s'est pas faite, vous l'avez noté tout à l'heure, sans larmes ni regrets; mais la satisfaction de faire la volonté de Dieu, l'assurance de retrouver ici une famille spirituelle qui m'est chère a rendu moins pénible la séparation, et ce soir j'éprouve de la joie de me retrouver au milieu de vous. Depuis près de deux ans et demi que je suis dans cette paroisse, j'ai lieu de me féliciter des bons rapports que j'ai sans cesse entretenus avec vous. Il a pu parfois monter des nuages au firmament, mais le vent de l'oubli les a vite dissipés. Dans l'avenir, j'en ai la douce conviction, nous ne nous entendrons que mieux, ayant appris durant ces dernières années à nous connaître et à nous apprécier. Veuillez croire que je garderai de cette soirée et de cette réception le plus agréable souvenir".

Des allocutions de circonstance ont aussi été prononcées par M. l'abbé A. Lemieux, curé de Willow Bunch et J. A. Ménard, curé de Werwood, qui étaient venus saluer M. l'abbé C. Rondeau à son retour. On s'amusa ferme dans la suite. Des monologues ont été récités par MM. Alphonse Beauvilliers et H. Thielens. et des chants exécutés par Mme Alfred St-Cyr, MM. Wilfrid Dulude, Laurent Collin, Alp. Beauvilliers, Alfred et Ambroise St-Cyr. Mme A. St-Cyr accompagnait au piano. Cette soirée demeurera longtemps gravée dans le souvenir et du pasteur et des paroissiens.

:O:

VERWOOD Sask.

Il y a une quinzaine de jours, M. l'abbé Duchaîne, de Ponteix, venait donner une soirée de vues animées à la salle de Lourdes. Assistance nombreuse et enthousiaste. Grand merci à M. l'abbé Duchaîne.

Départ. — M. l'abbé J. A. Ménard part pour la province de Québec cette semaine. Notre curé sera de retour pour Pâques. Nous lui souhaitons un bon voyage.

Commissaire élu. — M. Emile Longchamp a été élu commissaire pour l'école de Moose Pond. Sincères félicitations et bons succès.

Tirage. — Le tirage au profit de la paroisse bat son plein. Les noms des généreux donateurs sont inscrits dans le livre spécial. Une carte leur sera envoyée à chacun au mois d'avril.

Décès. — M. et Mme J. Colton ont eu la douleur de perdre leur fils, Sylvestre, âgé de 7 mois. Les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale et l'inhumation au cimetière de Lourdes.

Don. — La jeune paroisse de Verwood a donné $200.00 au collège de Gravelbourg. Depuis près de deux ans les bonnes familles de Verwood se saignent à blanc pour la construction de leur église. L'année dernière la grêle a ravagé toutes les récoltes du sud; néanmoins nos gens ont voulu faire quelque chose pour le collège. Dieu tient compte des sacrifices que l'on s'impose pour faire des bonnes oeuvres.

Colons. — Plusieurs familles s'annoncent pour le printemps. Nous pouvons placer plusieurs familles avantageusement. Un sellier aurait bon marché à faire actuellement. Que l'on s'adresse à M. V. H. Sanders, N. P.

:O:

RADVILLE, Sask.,

Le 22 février avait lieu à Radville un double mariage d'un genre assez rare: deux frères, MM. Henri Lacaille et Isaïe Lacaille, épousaient le même jour, à la même cérémonie, les deux soeurs, Mlles Alevine Frédette et Marie-Anne Frédette.

Ce mariage avait été décidé pour les jours gras, mais pour cause de maladie il avait été remis au 22 février.

Les pères des deux jeunes couples sont M. Louis Lacaille et M. Ferdinand Frédette, qui servaient de témoins à leurs enfants. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le curé de Radville au milieu d'une nombreuse assistance.

Après la cérémonie, un grand dîner a été servi aux invités et dans l'après-midi les mariés sont partis pour un voyage de noces.

Nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

:O:

DEBDEN, Sask.

A l'assemblée des contribuables du district scolaire de Debden, tenue le 1er mars, il a été décidé par une majorité substantielle que l'on érigerait à l'emplacement actuel, une école de deux classes, l'école actuelle étant trop petite. Et nous espérons fermement, lorsque cette nouvelle école sera ouverte à l'enseignement, avoir des soeurs, afin que les élèves qui fréquenteront ces classes reçoivent une instruction en même temps qu'une éducation de tout premier ordre. L'ancienne école pourra servir de logis convenable au personnel enseignant.

— Notre curé, M. l'abbé Joyal, fait cette semaine la visite de la paroisse.

— Avec les beaux jours la construction est très active dans notre village.

o

WILLOW BUNCH, Sask.

Mardi 8 février, les actrices et acteurs de Willow Bunch ont donné avec un brio étonnant leur fameux concert. Sous l'habile direction de Mme Prudent Lapointe, les diverses parties du programme ont obtenu un succès sans précédent. A l'heure annoncée, la vaste salle St-Jean-Baptiste était comble. D'élégantes dames et de nombreux messieurs admiraient les jolis décors embellis par notre artiste peintre M. A. Piette, de la société Piette et Winslow. Quels beaux paysages il a su rendre partout, quel pittoresque et quel naturel dans ses tableaux des forêts canadiennes! En un mot, c'est un peintre adroit et très doué.

Sur l'estrade un peu partout on voyait d'admirables jeunes actrices qui faisaient soupirer toute une légion de vieux bâcheleurs.

Enfin voilà le rideau qui se lève, un prélude brillant est exécuté par nos deux excellentes pianistes, Mme F. X. Bellefleur et Mlle J. Lavallée. Ensuite ce fut "Bonjour Clairette" un duo par M. P. Boudreau et Mme P. Lapointe. Ce chant fut le clou de tant de belles choses. Ensuite nous admirons la déclamation du "Stove pipe hole" par Mlle L. Latour, dont le naturel et la grâce ont beaucoup plu. Puis vint le fameux solo de violon exécuté par Mlle Bradish. Tous les spectateurs furent littéralement charmés par la maîtrise incomparable de cette exquise musicienne. Ensuite nous entendîmes un choeur français intitulé "Le Soir", avec solo par Mme A. Souillet, dont le genre et la voix ont beaucoup plu. Mme H. Desrosiers nous déclama "L'héritage de Suzette" et s'acquitta de sa tâche avec un rare bonheur. Ensuite eut lieu la représentation de l'opérette comique "Les deux Sourdes", par Mme P. Lapointe, Mlles J. Lavallée, M. Houlé et L. Latour. La saynète "Je suis distrait" fut déclamée par J. Louis Lapointe, qui a rendu avec une assurance imperturbable ses distractions comiques. Mlles Latour et Lavallée exécutèrent un duo brillant sur piano qui fut copieusement applaudi. "L'Anglaise en voyage" par Mme E. Desrosiers fut très bien interprétée. "Le Rêve d'Yvonne" fut chanté par Mme P. Lapointe. La pièce anglaise "The elocutionist" fut jouée par Mlles Burst, Latour, J. Lavallée, Houle, Rathier, Mmes Souillet, Desrosiers, Cloutier, P. Lapointe, MM. Winslow, Boudreau et J. L. Lapointe. Ce fut littéralement une pièce du plus pur comique. "C'est le chat" fut chanté par Mlles M. Houlé et R. Dénizet. M. Houle qui était déguisée en petite vieille a joué son rôle dans la perfection. La gentille R. Denizet a fait preuve d'un talent exceptionnel. "Les derniers instants d'un condamné" furent déplorés par Mme P. Lapointe. Cette dramatique fin d'un homme qui demande pardon à Dieu et à tous ceux qui lui furent chers émurent profondément les spectateurs. Le chant anglais "Angel's serenade" par Mlle Oakshott, fut chanté avec un élan de jeune virtuose. Pour terminer, un tableau féerique d'anges nous tint sous un charme ineffable, et nous fit espérer les joies futures que Dieu réserve à ses justes.

En terminant nous remercions tout particulièrement Mme Prudent Lapointe, l'organisatrice de ce magistral concert. Ses compatriotes apprécient tous son grand talent et l'encouragent à continuer. Nous remercions aussi très chaleureusement Mme F. X. Bellefleur qui a bien voulu accompagner si brillamment les divers chanteurs. Enfin, un grand merci à MM. A. Piette, P. Boudreau, Durocher et Winslow qui ont contribué si généreusement au succès par leur travail.

o

LAFLECHE. Sask.

Le Père Bodin, F. M. I., est allé à Ponteix vendredi le 25 février, pour aider aux confesseurs de la retraite prêchée par le Père Adam.

— Le même jour, le 25 écoulé, nous avions à La Flèche un des directeurs de la Saskatchewan Coopérative Co, M. Thomas Sales. Ce dernier s'est plaint de ce que les actionnaires de La Flèche qui ont bâti l'élévateur de la Saskatchewan Cooperative Co. vendaient leur blé aux autres compagnies d'élévateurs; il a voulu savoir la raison pour laquelle ces fermiers actionnaires ne vendaient par à leur propre maison. Certain a allégué que c'était parce que l'on changeait trop souvent d'opérateur; un autre prétend ne pas avoir son poids; l'autre, au lieu du No 3 que lui offrait la Coopérative, obtenait du No 2 ailleurs; ainsi de suite. Bref, après une discussion très sérieuse et très instructive, MM. Didas Morissette et Eug. Bachelu, deux membres de notre cercle A. C. F. C., ont tout simplement dit à ces messieurs que s'ils avaient un opérateur bilingue ce serait peut-être un des meilleurs remèdes à la situation embarrassante. La manière dont nos amis ont agi nous donne un bon exemple à suivre: c'est-à-dire au lieu de critiquer les institutions d'une paroisse, demander des choses raisonnables, comme l'ont fait MM. Morissette et Bachelu, en temps et lieu!

On nous apprend que Mme Carillas Daoust est gravement malade. Nous espérons que cette brave mère de famille de onze enfants ne succombera pas et que bientôt nous apprendrons qu'elle est plus vaillante que jamais.

— M. F. X. Brunelle, un des pionniers de la paroisse, a été opéré avec succès à Régina pour cas d'appendicite. En partant de La Flèche, M. Brunnelle avait l'intention de se rendre jusqu'à Winnipeg pour subir son opération; mais son cas était tellement pressant qu'il dut s'arrêter à Régina. Il est de retour depuis quelques jours bien guéri et dispos mieux que jamais.

o

LONDRES. — Une dépêche de Cape Town dit qu'au cours d'une réception à sir Douglas Haig, venu en Afrique pour assister à la convention des vétérans de l'empire, des troubles considérables ont surgi. Des coups de feu ont été échangés entre la police et la foule, qu'on a eu de la difficulté à disperser.

Prince-Albert

Soirée de l'A. C. F. C.

A la soirée de famille de l'A.C.F.C., dimanche dernier, à la salle paroissiale, un intéressant petit programme artistique a été exécuté par les membres du cercle. Mme Jos de la Gorgendière a chanté "Oh! pense à moi!" et "Cours, mon aiguille." M. Gustave Carrier nous a donné "Berceuse bleue", M. C. Létourneau, que nous entendions avec plaisir pour la première fois, a déclamé "La vengeance du prêtre" et "Le couteau." M. A. Fortin a fourni la note comique avec une chanson appropriée. Mlle Paule Saint-Amant a joué un morceau de piano. Mme J. E. Morrier s'est fait applaudir dans "Sérénade espagnole" et "Marguerite" de Gounod.

Les gagnants des prix de la partie de cartes ont été Mme G. Carrier et M. D. Frémont. Prix de consolation, Mme Jos. de la Gorgendière et M. A. Poty.

Au nom du comité du cercle local chargé de recueillir les souscriptions en faveur du collège français, M. Donatien Frémont a adressé quelques mots de remerciements pour la générosité montrée par les Franco-Canadiens de Prince-Albert, dont la souscription totale s'élève à au-dessus de $300.

:o:

— Soixante-quinze femmes de soldats du nord de la province passent la semaine à Prince-Albert où des cours leur sont donnés sur leurs diverses occupations sur la ferme. Lundi, elles ont pris leurs deux repas dans le soubassement de la cathédrale, servies le midi par les Chevaliers de Colomb, le soir par les Dames de l'Autel.

— Mme Veuve N. Berriault, de Marcelin, a reçu de M. J. W. Herman, agent de la Métropolitaine à Prince-Albert, un nouveau chèque pour l'assurance de sa petite fille décédée.

:o:

Nomination prochaine d'un candidat pour le comté de Rosthern

Le député actuel du comté de Rosthern, M. W. B. Bashford, a annoncé sa décision de ne point se représenter aux prochaines élections provinciales. La convention du parti libéral pour la nomination d'un candidat aura lieu à Rosthern le 22 mars. Il est important de faire un bon choix pour remplacer M. Bashford qui a généralement donné satisfaction. Un excellent catholique, M. le Dr Ulrich, de Hague, est sur les rangs et il y a tout lieu de croire que, s'il est choisi à la convention il sera le prochain représentant du comté à Régina.

:o:

L'honorable W. E. Knowles démissionne

REGINA — L'honorable W. E. Knowles, secrétaire provincial et ministre des téléphones, a donné sa démission. Deux ans d'expérience l'ont convaincu qu'il ne peut remplir ses fonctions de ministre et s'occuper en même temps de ses affaires d'avocat à Moose Jaw. Or il tient à ne pas négliger sa profession qui demeurera l'unique moyen de gagner sa vie, lorsque cesseront les émoluments d'une vie politique précaire.

Sa lettre de démission était datée du 17 décembre; mais à la demande du premier ministre Martin il a consenti à rester à son poste jusqu'à la fin de février afin de régler certaines affaires pendantes de son département.

M. Knowles fut élu à la Chambre des Communes pour Ouest-Assiniboia en 1905, et réélu pour Moose Jaw en 1908 et 1911. Le 16 mai 1918 il entrait dans le gouvernement Martin comme secrétaire provincial et le 15 février 1919 on lui donnait en outre le portefeuille des téléphones.

o

Une course de chiens au Pas

LE PAS, Man—Un événement sportif considérable pour l'Ouest: telle a été la course de chiens organisée au Pas. La distance à parcourir était de 200 milles. Trois milles spectateurs ont assisté au départ, sur les rives de la Saskatchewan. Il y avait en tout 52 chiens répartis en 7 attelages. Au cours de la nuit, la température a baissé considérablement et la neige s'est mise à tomber accompagnée d'un fort vent, ce qui a beaucoup retardé les coureurs et les a obligés à chausser leurs chiens de mocassins. Trois d'entre eux, dont l'Indien Prantean, ont dû abandonner la partie trente milles avant le retour au Pas leurs chiens étant rendus à bout.

Les résultats ont été les suivants:

1. Morgan 32.50
2. McKay 32.55
3. Bancroft 33.45
4. Lavallée .... 36.

Morgan a été le seul à ramener tous ses chiens le collier au cou; les autres avaient un ou plusieurs éclopés attachés derrière leur traine.

L'Angleterre supprimera-t-elle l'embargo sur le bétail canadien?

Londres. — L'embargo anglais sur le bétail canadien devient une question de plus en plus débattue et le fait que l'hon. Manning W. Doherty, ministre de l'agriculture de l'Ontario se rend à Londres pour appuyer l'enlèvement de cette mesure intéresse considérablement les deux groupes en controverse.

Les fermiers anglais s'opposent fermement à la suppression de cette mesure, et les journalistes étudient beaucoup la question. Le "Morning Post" dit qu'il est exagéré de prétendre que les fermiers anglais retireraient un bénéfice immense de la suppression de l'embargo.

L'élection partielle de Dudley où le nouveau ministre de l'agriculture, sir Arthur Griffith Boscawen, est candidat, se fait beaucoup sur la question de l'embargo. Le "Daily Express" critique beaucoup Boscawen de ne pas promettre la suppression de l'embargo. Lord Beaverbrook répond par le "Daily Express" qu'il n'a pas l'intention de manquer de parole au Canada et de payer la viande fraîche 12 sous trop cher.

:o:

Les marchés

Lettre du marché

Nous avons assisté cette semaine à une amélioration constante des prix. Le marché du blé plus spécialement demeure très fort et quelques experts prédisent une très forte hausse devant conduire le blé à des prix voisins de ceux obtenus au début de la saison. Nous ne sommes pas tout à fait de cette opinion, mais il faut reconnaître que les statistiques dont on a abusé les mois passés sont entièrement favorables à des prix plus hauts. Les grosses récoltes de l'Argentine et de l'Australie perdent une grande partie de leur effet et les acheteurs commencent à se rendre compte qu'ils ne tarderont pas à être obligés de revenir faire des achats sur nos marchés.

En fait, beaucoup de ces achats ont déjà été faits sans que le grand public en entende parler. Depuis des semaines et des mois, l'on nous dit: "Les exportateurs ne sont pas sur le marché, l'Europe n'achète pas", et cependant le blé prêt à être expédié a toujours obtenu des primes considérables sur les livraisons futures, ce qui est la meilleure preuve de la force de la demande et les 150 millions de minots de blé inspectés sont en très grande partie disparus, vendus au commerce local ou à l'Europe, mais vendu à quelqu'un. Et ce quelqu'un ne doit pas être même le commerce local, puisqu'on nous dit que les minotiers canadiens n'ont acheté qu'au fur et à mesure de leurs besoins et n'ont pas de disponibilités.

D'autre part, sur la petite quantité relative qui reste entre les mains des fermiers ou dans les élévateurs, combien est déjà vendu livrable au mois de mai ou autres livraisons futures. C'est là une question à laquelle il est difficile de répondre et qui a cependant son importance, car la position de ceux qui auront des livraisons à faire à cette date ne sera peut-être pas très douce.

On affirme aussi que la température est très favorable au développement des insectes dans la récolte d'hiver aux Etats-Unis, et bien que rien de précis n'ait encore été révélé de ce côté-là, il est bon de surveiller attentivement les développements qui pourraient se produire. Avec les réserves aussi basses comme elles vont l'être, le marché répondra très vite à tout dommage de récolte.

L'un des grands arguments qui a influencé le marché cette semaine a été la conférence de Londres. Les Allemands vont-ils refuser de payer et les Alliés mettront-ils leurs menaces à exécution, c'est-à-dire l'occupation de la rive gauche du Rhin, ce qui signifierait peut-être une nouvelle guerre. Si oui, ceci aurait pour effet de stimuler puissamment les achats de grains sur les marchés américains qui sont les plus près. Il est vrai qu'un autre groupe prétend que toute guerre nouvelle ou occupation militaire quelconque n'aurait d'autre résultat que d'affaiblir le change européen déjà si bas et de nuire ainsi aux prix de nos grains.

Ceci prouve que toute théorie trouve des adversaires et que celle qui établit des probabilités de marché plus avantageux pour un avenir assez rapproché n'échappe pas à la règle générale.

La majorité du commerce se range cependant résolument du côté de la hausse et nous croyons fermement que, malgré des fluctuations à prévoir, c'est le bon côté.

La clôture s'est effectuée samedi à $$1.96 7-8 pour le blé comptant et $1.88 7-8 pour les livraisons de mai.

Le Comptoir Agricole,
Raymond DENIS,
représentant général.

Marché aux animaux de Winnipeg.

Winnipeg, 24 février.

Bouvillons: De boucherie de choix extra, 7.75 — 8.25.
De choix, 7.25 — 7.75.
Assez bons, 6.75 — 7.25.
Moyens, 5.00 — 5.50.
Génisses: De boucherie de choix. 1050 livres et au-dessus, 7.25 — 7.75.
Assez bonnes, 6.25 — 6.75.
Moyennes, 4.50—5.00.
Maigres de choix, 4.00—4.50.
Vaches: De boucherie de choix, 6.25 — 6.75.
Assez bonnes, 5.50 — 6.00.
De reproduction, 4.00 — 4.50.
Conserve, 2.50 — 3.00.
Bonnes vaches laitières, 65.00 — 70.00.
Vaches laitières moyennes, 60.00 — 70.00.
Animaux à engraisser: Animaux de choix pesants, 6.50 — 7.00.
Bons, 6.00 — 6.50.
Légers de choix, 4.75 — 5.25.
Communs, 3.00—3.50.
Taureaux: De choix, 5.00 — 5.50.
Bons, 4.50 — 5.00.
Communs et légers, 4.00 — 4.50.
Boeufs: De choix, 6.00 —6.50.
Assez bons, 5.25 — 5.75.
Moyens, 4.00. — 4.50.
Veaux: Légers de choix, 8.50 — 11.00.
Pesants de choix, 7.50 — 8.00.
Moyens et légers, 6.50 — 6.75.
Moutons et agneaux: Agneaux de choix, 11.00 — 12.00.
Brebis de choix, 7.50 — 8.00.
Moutons de choix, 6.50 — 7.00.
Moutons communs, $3.00 — $4.00.
Porcs: De choix, 13.50.

:o:

Marché aux grains de Winnipeg

Winnipeg, 7 mars.

BLE
Nord, No 1, 1.95 1-4.
Nord No 2, 1.92 1-4.
Nord No 3, 1.88 1-4.
Nord No 4, 1.81 3-4.
Nord No 5, 1.73 3-4.
Nord No 6, 1.55 3-4.

AVOINE
No 2 C. W., 50 1-8.
No 3, C. W., 46.
Fourrage extra 1, 46.
Fourrage No 1, 44.
Fourrage No 2, 41.

ORGE
No 3 C. W., 85 1-2.
No 4 C. W., 74.
Fourrage, 62 1-2.

LIN
No 1 N. W. C. 1.83 1-4.
No 2 C. W. 1.79 1-4.
No 3 C. W. 1.55 3-4.
Condamné 1.51 3-4.

SEIGLE
No 2 C. W. 1.65.

Marché aux grains de Prince-Albert

Blé No 1, 1.60; No 2, 1.57; No 3, 1.52; No 4, 1.32; No 5, 4.23.

ON DEMANDE pour école séparée un instituteur ou institutrice avec certificat de 2ème classe pour la province de la Saskatchewan, pouvant s'engager après Pâques. Prière d'adresser les demandes à Charles Van Elslande, secrétaire, Meyronne. Prière aussi d'indiquer l'expérience et salaire demandé. 51 —

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice pour enseigner le français et l'anglais; engagement immédiat pour 210 jours. Les demandes doivent mentionner le salaire demandé et les certificats. Léon Chaland, Sec.-Trés. Dist. scolaire Lavigne No 2824. P. O. Vawn Sask. 51-2

A VENDRE — Blé, Marquis pur, sortant du séparateur, $1.70 le minot. Nettoyé pour semer, $2.00 Avoine, Banner propre, 70c le minot; nettoyé pret à semer, $1.00 le minot. Ces grains ont gagné les 1ers prix à Prince-Albert et Saskatoon. P. Collee P.O., Northside, Sask. —52-3 p.

TERRE A VENDRE — A Cantal, Sask., avec roulant, et grains de semence, 720 acres dont 550 en culture. Excellente maison avec écurie, eau en quantité. Située à 4 1-2 milles de l'église, à 10 acres de l'école. Sec., 10-6-34, Oues. Mer. Pour plus amples informations s'adresser à Célestin Gagné, Boite 82, P.O. Alida, Sask. 51-1 p

Instituteur ou institutrice demandé pour village de Debden No 3394, avec bonnes références et bon certificat. $135.00 par mois est offert. S'adresser à M. Bujold, Secrétaire, Debden. 51-2

HOTEL A VENDRE, avec ameublement complet, une partie comptant, la balance $100 par mois. S'adresser à Mme veuve E. Anctil, Marcelin, Sask.

A VENDRE OU A LOUER—Bonne maison sur la 16ème rue Ouest. Hangard, poulailler, jardin de 50 x 100 pieds. S'adresser à J. A. Fortin, gérant Patriote de l'Ouest, Prince-Albert.

A VENDRE. — Est 1-2 de 5 — 45a — 27 O. 2me ½ section, 4 milles d'Hoey sur la ligne du G. T. P. 100 acres nouvellement cassés, tout disqués et prêts pour les semailles, cloturés avec deux fils de fer barbelés neufs et piquets de bouleaux; école l'autre côté de la route, ligne de téléphone: vendra à bon marché immédiatement. S'adresser à John B. Frame, 57, 25st 1 Ave E. Prince Albert. 50-1

ON DEMANDE pour le district scolaire de White Star, No 550, un instituteur ou une institutrice qualifié, pouvant enseigner les deux langues. Dire quel salaire demandé. Ecole à 8 milles de Prince Albert. S'adresser immédiatement à E. Clavier P. O. Boite 95, Prince-Albert. 50-51

ON DEMANDE pour le district scolaire de Ste-Marthe, Sask., une institutrice possédant un certificat d'étude du deuxième ou troisième cours et pouvant enseigner les deux langues. La classe commencera le 15 de mars: Bien vouloir donner prix demandé avec référence en s'adressant à Alfred Boyer, Sec.-Trés. District Scolaire de Ste-Marthe, Sask. 50-53 P.

¼ DE SECTION A VENDRE, dans le district d'Arborfield, Sask.
5½ milles de l'église, centre canadien-français.
40 acres pour être mis en culture ce printemps. 30 à 35 acres en foin, le reste très aisé à faire.
S'adresser: Joseph Benoit, Arborfield, Sask.
49-51

A LOUER. — Boutique de forge bien outillée avec force motrice. Aussi agence de machines agricoles Massey-Harris. Bonnes conditions. S'adresser à J. C. BICHON, Howell, Sask. 50-1

On offre en vente pour les semences du blé Marquis pur et de l'avoine Marquis Banner ayant gagné les deux premiers prix aux concours de garçons et filles de Prince-Albert et de Saskatoon. S'adresser à Pierre Collée P. O. North Side, Prince-Albert, Sask. 48-52

A VENDRE—Beau restaurant à vendre à St-Lazare, Man. A vendre également, machine à vues animées "Pathescope" presque neuve. Logement au-dessus du restaurant, six pièces. Boucherie attenant au Restaurant. Le tout à sacrifice pour un prompt acquéreur. Cause de vente: Décès. E. Hébert, Saint-Lazare, Man.

UN INSTITUTEUR ou une institutrice bilingue demandé. Prix: $120.00 par mois. S'adresser au "*Post Master*", Farmingdale, Sask. 50-1

EN FAMILLE

Un Congrès des femmes canadiennes-françaises.

Nous lisons dans la "Bonne Parole" de Montréal:

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste tiendra bientôt un congrès; ce sera le quatrième depuis sa fondation. Mais, celui-ci aura une répercussion beaucoup plus étendue que les précédents, parce qu'il s'adressera non seulement aux femmes de Montréal, mais à toutes les Canadiennes françaises du continent.

De tous côtés le concours de la femme est sollicité et on comprend plus que jamais la portée de son rôle familial. La femme est indispensable à l'oeuvre de reconstruction sociale qui s'ébauche partout. Elle est à la source de la vie, et de l'accomplissement plus ou moins parfait de sa vocation, dépend la survivance des races et leur grandeur morale. La femme ne saurait trop réfléchir sur la mission que lui assigne la divine Providence et sur la responsabilité qui lui échoit dans nos destinées nationales. Les congrès sont pour elle des heures de méditation qui éclairent sa pensée, fortifient sa volonté et la prédisposent à l'action. Nos congrès dans le passé ont eu des résultats pratiques et ont suscité une floraison d'oeuvres dont nous sommes justement fières. Ils sont vraiment des semences qui portent des fruits.

Le programme du congrès sera publié dans un numéro subséquent de la "Bonne Parole"; mais à l'heure actuelle, il est suffisamment ébauché pour que nous en donnions les grandes lignes. Les questions familiales y tiendront une place d'honneur, et les difficultés que rencontrent la mère de famille dans l'exécution de sa tâche quotidienne y seront particulièrement étudiées. La mortalité infantile nous conduira à l'examen des conditions sanitaires du logement, à l'insuffisance d'aide domestique, à la disproportion qui existe entre les revenus des jeunes ménages et les frais élevés qu'entraînent les naissances...

Les questions d'éducation ressortiront sans cesse des sujets traités. Mais quelle que soit la variété des matières inscrites au programme, quelle que soit leur étendue, elles se relieront toutes à ce centre d'activité qu'est le foyer pour la femme; et de même que toute la nature physique concourt à y incarner la vie, dans sa plénitude, nous chercherons à faire converger vers ce même foyer toutes les forces combinées du monde moral, nous souvenant que c'est pour la famille qui abrite les berceaux que l'univers existe...

Aujourd'hui, les femmes de toute dénomination religieuse et nationale s'organisent en vue d'un mouvement d'ensemble qui étende leur influence et fasse triompher leur idéal; si la race canadienne française veut répondre à l'esprit des ancêtres et perpétuer leurs traditions, christianiser notre société, qu'elle se hâte de ramasser nos énergies éparses, de les enrégimenter, de les discipliner et de monter à l'assaut de la vérité.

Marie Gérin-Lajoie.

Impressions d'une artiste française sur le parler canadien-français

"Nos amis américains et anglais ne peuvent croire qu'après trois cents ans les Canadiens parlent encore le français et le bon français de France! Bien sûr c'est étonnant; plus, c'est miraculeux.

J'ai entendu dire très souvent que les Canadiens avaient gardé le français de Bossuet et de Racine. Je les en féliciterais, si l'éloge n'était exagéré: il ne saurait y avoir de meilleurs maîtres que les écrivains du grand siècle. Cependant, je n'ai jamais trouvé que le français qu'on parle sur les bords du St-Laurent soit suranné; je n'y ai jamais rencontré ces expressions désuètes, ces tournures un peu archaïques que l'on remarque chez les auteurs du XVIIe siècle. Ce qui est beaucoup plus vrai, c'est que les Canadiens, petits-fils de Bretons, de Normands, de Saintongeois, ont conservé quelques vieux termes de là-bas, des vieux pays, comme ils disent.

Vous admettrez bien que la langue française a évolué depuis 1763. Il a fallu exprimer des idées, des sentiments, des habitudes, des choses inconnues aux prem[iers] colons. Comment faire? La France est très loin de Québec et les Canadiens ne pourraient pas nous crier par-dessus l'Atlantique: "Dites donc, cousins, un conseil: comment diriez-vous ça, vous? Force leur était de se débrouiller tout seuls et, ma foi, ils s'en sont fort bien tirés. Quoi de plus joli que ces vieux termes: "un habitant", "les épluchettes", "la débâcle"! Ce sont des mots bien purement français qui expriment des choses absolument canadiennes.

Si vous avez le courage de lire un dictionnaire, celui de Larousse par exemple, vous avez dû remarquer qu'au mot "Pardon" l'auteur a ajouté: "Se dit aussi d'un pèlerinage en Bretagne". Je ne crois pas que ce même dictionnaire mentionne la signification canadienne du mot "habitant"; c'est un grand tort car elle est tout aussi française que la signification bretonne du mot "pardon"! Avis aux futurs faiseurs de dictionnaires.

Maintenant nous arrivons à la grosse question de l'accent canadien. Eh bien, n'en déplaise aux partisans du "canadian french", il n'y a pas d'accent canadien. Je sais qu'au Canada, le peuple parle avec un accent un peu "campagnard", mais c'est un accent de chez nous, un bon vieil accent normand ou poitevin, un accent de la vaillante et forte province française. Les Canadiens n'ont pas inventé cet accent-là; ils l'ont gardé tout simplement.

Extrait d'un volume intitulé "Canadiens et Américains chez eux" par Mme France ARIEL.

———o———

La plainte de la Vierge.

Dans une conférence, le R. P. Matheo mettait sur les lèvres de la Mère des Douleurs une plainte émouvante contre l'immodestie des femmes dans leurs vêtements. Marie s'adresse aux mères chrétiennes et leur demande de veiller sur la pureté de leurs filles.

"Ne m'appelez plus belle!... Ne m'appelez plus la Mère des Douleurs! Je pleure parce que je ne trouve plus de mères.

"O vous, qui conservez pour Jésus la plus délicate fibre de vos coeurs, vous, qui lui avez consacré le sanctuaire du foyer aimé, contemplez son coeur plein d'angoisses mortelles; contemplez-le, l'âme navrée, la tête inclinée, les yeux voilés par une peine profonde et cruelle.

"Comme la tempête arrache de leurs nids les oiseaux des champs et fauche les tendres fleurs de la campagne, ainsi s'est levée, dans ces dernières années une terrible rafale, une habitude de licence, véritable haleine de l'enfer, qui souille sans pitié la blancheur virginale, la pureté et la délicatesse de vos jeunes filles, et même de vos enfants de cinq, huit, onze ans.

"Observez-les dans les rues, à la plage, dans les promenades et jusque dans les temples de mon divin Fils. Elles sont à peine couvertes, moitié nues, dépouillées du costume de la pudeur. Et pourtant, mères chrétiennes, vous savez bien que cette nudité est un péché d'immodestie; et vous ne pouvez pas ignorer davantage que ce péché peut devenir pour vous plus grave si par là vous êtes cause que ces lis perdent la pureté de leur calice. Voilà pourquoi, Moi, votre Reine, la Mère des Douleurs, je vous le demande, je vous en supplie, je vous en conjure, habillez-les; habillez-les décemment.

"Vous ne croyez pas au danger? Pauvres mères! La nudité est aujourd'hui en elles, dans les petites, impudeur inconsciente. Mais demain ce sera un péché très grave qui tombera comme une malédiction sur vous autres.

"Ne vous faites pas d'illusion: la chair et le sang sont déjà assez inclinés vers le mal! L'heure arrivera très triste, où ces enfants auront à lutter contre les instincts des passions. Mères, ne fomentez pas ces instincts, endormis aujourd'hui, dans l'heure de l'innocence; n'entassez pas du bois qui brûlera plus tard et dévorera peut-être les mères et les enfants dans une juste vengeance du Ciel.

"Mères chrétiennes, m'aimez-vous vraiment? Prouvez-le moi dans cette lutte! Si mes larmes, mes supplications vous laissent insensibles, supprimez dans votre foyer la veilleuse devant mon image, éteignez-la et retirez les fleurs. Car, je veux avant tout dans vos foyers, la lampe de la foi et les fleurs de la candeur, de la pureté, de la modestie de vos filles, plus miennes que vôtres et plus à vous qu'au monde pervers.

"Préparez-vous une agonie sans cet effrayant remords d'avoir fomenté inconsciemment peut-être, mais d'avoir fomenté les tentations de la chair, tentations qui plus tard ont ouvert l'abîme du péché pour ces âmes et pour tant d'autres... Vous réclamez ma miséricorde, maintenant et pour l'heure de votre mort. Prouvez-moi d'abord, prouvez-moi désormais que vous êtes les dignes enfants de l'Immaculée; prouvez-moi que les épines qui blessent le coeur de Jésus et le coeur de votre Reine et Mère ne vous laissent pas insensibles."

(La Bonne Parole).

———:o:———

Pour garder les enfants

On ne saurait trop recommander l'esprit de famille, qui, malheureusement, s'en va de plus en plus. Retenez l'enfant le plus possible au foyer paternel, ou, s'il a quelque voyage à faire, qu'il le fasse avec vous ou avec quelqu'un de la famille.

Pour retenir l'enfant à la maison, il va sans dire que vous devez lui rendre la vie agréable, lui procurer des plaisirs, des distractions, des jeux intéressants, lui prêter des livres dont il aimera à vous lire, à vous raconter quelques récits, lui faire faire avec vous de "bonnes parties," comme il dit. Soyez de moitié dans toutes ses joies, de moitié dans ses jeux.

RECETTES

CREME DE POISSON AU GRATIN

Ingrédients: —

(A) Crème.
- 2 tasses de poisson,
- 2 c. à table de beurre,
- 2 c. à table de farine,
- 2 tasses de lait,
- ½ oignon,
- Sel, poivre.

(B) Purée.
- 2 pommes de terre,
- 1 oignon,
- 1 c. à table de beurre,
- 1 tasse lait chaud.

Mode de préparation: — Avec les ingrédients (a), préparer une sauce béchamelle et y ajouter le poisson coupé en lanières.

Avec les ingrédients (b), préparer une bonne purée. Quand la purée est préparée, la disposer en couronne sur un plat, verser la crème de poisson au milieu, saupoudrer le tout de chapelure, parsemer de petites noisettes de beurre et faire gratiner au fourneau.

———:o:———

Petits conseils

Pour laver les bas de fil noir. — Mettez dans de l'eau tiède et non bouillante une poignée de son enfermée dans un sac, et agitez. Lorsque l'eau est ainsi bien blanchie, trempez-y les bas et lavez-les fortement. Roulez-les ensuite dans un linge sec et faites sécher, mais pas au grand air. Ainsi traités, les bas resteront d'un beau noir.

Pour couper les bouteilles. — Un aimable correspondant nous indique un petit perfectionnement de la recette pour couper les bouteilles, souvent donnée.... et souvent demandée. Il faut prendre la ficelle, la laisser tremper dans de l'alcool, remplir les bouteilles d'eau froide à la hauteur où elles doivent être coupées, attacher la ficelle imbibée à la même hauteur, en faisant plusieurs tours, et y mettre le feu des deux côtés à la fois.

———o———

L'autre jour, Mme B... rencontre le peintre Z...

— Eh bien! lui demande-t-elle, vous travaillez toujours au portrait de mon mari?

— Oui, ça marche.

— Il sera ressemblant?

— Frappant!

Alors, Mme B..., interloquée:

— Vous savez donc qu'il me battait.

EVANGILE

LE DIMANCHE DE LA PASSION

S. Jean, VIII.

EN ce temps-là, Jésus disait aux Juifs: Qui de vous me convaincra de péché? Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas? Celui qui est né de Dieu écoute les paroles de Dieu, et vous ne les écoutez pas, parce que nous n'êtes point nés de Dieu. Les Juifs lui répondirent: N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain et un possédé? Jésus reprit: Je ne suis point un possédé; mais j'honore mon Père; et vous, vous me déshonorez. Pour moi, je ne cherche point ma gloire, un autre en prendra soin et me fera justice. En vérité, en vérité je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais. Les juifs lui dirent: Nous voyons bien maintenant que vous êtes un possédé, Abraham est mort, et les Prophètes aussi, et vous dites: Celui qui garde ma parole ne mourra jamais. Etes-vous plus grand que notre père Abraham, qui est mort, et que les Prophètes, qui sont morts aussi? Qui prétendez-vous être? Jésus leur répondit: Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien; celui qui me glorifie, c'est mon Père. Vous dites qu'il est votre Dieu, et néanmoins vous ne le connaissez pas; mais moi, je le connais; et si je disais que je ne le connais pas, je serais un menteur comme vous; mais je le connais, et je garde sa parole. Abraham votre père a désiré avec ardeur de voir mon jour; il l'a vu, et il en a été comblé de joie. Les Juifs dirent: Vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham? Jésus leur répondit: En vérité, en vérité je vous le dis, j'étais avant qu'Abraham fût né. A ces mots ils prirent des pierres pour les lui jeter; mais Jésus se retira et sortit du Temple.

Le Coin des Enfants

Une aiguille extraordinaire

Dans une exposition anglaise principalement consacrée à l'industrie, un ouvrier nommé Boulton présenta une aiguille de sa façon. Les commissaires, n'y voyant rien d'extraordinaire, refusèrent de l'admettre. Cependant, sur l'insistance de Boulton, ils cédèrent. A la fin de l'exposition, lorsqu'il s'agit de distribuer les médailles, un des membres du jury des récompenses se récria en voyant figurer sur la liste le nom de Boulton.

— Quels sont donc les mérites de sa merveilleuse aiguille? dit-il. Quant à moi, j'avoue que je n'ai pu les découvrir.

Appelé à faire valoir ses titres, Boulton pria le jury de bien vouloir examiner l'aiguille à la loupe afin de s'assurer s'il n'y avait pas quelque irrégularité ou quelque rugosité à la surface.

— Pas la moindre, répondit un des jurés, son seul mérite me paraît être son extrême poli.

— Je vais maintenant vous montrer ses mérites cachés, dit l'ingénieux ouvrier, et si je vous prouve que je n'ai pas en vain sollicité l'attention du juré, peut-être, à l'avenir, jugera-t-il moins vite sur l'extérieur.

Il dévissa l'aiguille qui en contenait une autre d'un fini admirable, et, aux yeux des juges étonnés, il en tira successivement jusqu'à six, très belles et très fines, enfermées les unes dans les autres, comme autant d'étuis, chef-d'oeuvre de patience et d'adresse.

Boulton eut le prix.

———:o:———

Les crêpes de Corregioli

Le dernier jour que le cardinal Sarto (qui devait être plus tard le pape Pie X) passa à Mantoue avant de partir pour Venise, un paysan vêtu d'habits propres, mais lustrés par un long usage, se présenta au Séminaire. Il tenait un panier à la main et il demanda à voir le cardinal.

Le clerc qui remplissait les fonctions de secrétaire crut que c'était un des solliciteurs habituels, et, dans la crainte de déranger l'Eminence à pareil moment, il lui offrit gracieusement quelques sous.

"Oh! non, Monsieur, s'écria le paysan, je ne suis pas venu pour demander la charité; mais, comme on m'avait assuré que notre évêque s'en allait, j'ai voulu lui dire au revoir; je suis venu pour cela à pied de Corregioli." Le pauvre homme avait donc fait trente kilomètres et il avait marché toute la nuit.

Très ému, le secrétaire l'annonça. Le paysan fut reçu aussitôt; arrivé sur le seuil de la chambre, dès qu'il aperçut le cardinal il s'écria: "Monseigneur, j'ai appris que vous vous en alliez et je me suis rappelé que, lorsque vous êtes venu à Corregioli, vous m'aviez dit que vous aimiez les crêpes." En même temps, il ouvrit son panier devant l'Eminence. Il y avait un sac de belle farine blanche, six oeufs frais et divers menus ingrédients: tout ce qu'il fallait pour faire des crêpes excellentes.

———:o:———

Il faut vivre comme on pense, sinon, tôt ou tard, on finit par penser comme on a vécu. — Paul Bourget.

Flegme anglais

On connaît le trait de ce gentleman, excellent nageur, qui refuse net de tirer de l'eau un *quidam* en train de se noyer, sur le motif qu'il n'a pas l'honneur de lui avoir été présenté. Voici le pendant de cette anecdote.

Par une de ces journées d'automne aussi froides qu'un jour d'hiver, Jules Janin lisait son journal au café Verrey, tenu à Londres par un Français; un Anglais, occupé à prendre son *grog*, appelle flegmatiquement le garçon:

— Garçonne, commente sé appellé cette mô-sieu qui fioume son cigare en lisant sa jornal contre le poâle?

— Je n'en sais rien, Milord.

— Ooh!

Le questionneur se lève et s'adresse à la dame qui tient le comptoir.

— Miss, commente vô appelez cette mô-sieu qui fioume son cigare en lisant sa jornal contre le poâle?

— Ce n'est pas un habitué, Monsieur: je regrette de ne pouvoir vous satisfaire.

— Very well... où été le maître de le établissement?

— Me voici, Monsieur.

— Good morning... Mô-sieur le maître, vô savez commente sé appelle cette mô-sieu qui fioume son cigare en lisant sa jornal contre le poâle?

— Pas le moins du monde: c'est la première fois qu'il vient ici.

— Ooh!

Notre homme se dirige enfin vers l'inconnu, et s'adressant à lui:

— Mô-sieu, qui fioumé son cigare en lisant sa jornal contre le poâle, je prie vô, commente vô appelez-vô?

— Monsieur, je m'appelle Jules Janin, dit le Français.

— Eh bien! mô-sieu Jules Janin... votre redingote y broule.

Il était temps, il ne restait plus qu'un pan du vêtement compromis.

Pour rire un peu

Les Aventures d'un Célèbre Chasseur

No. 3

Tartarin, très bien renseigné, donnait de bonne grâce les détails qu'on voulait, et, à la longue, le brave homme n'était pas bien sûr lui-même de n'être pas allé à Shang-Haï, si bien qu'en racontant pour la centième fois la descente des Tartares, il en arrivait à dire très naturellement: "Alors, je fais armer mes commis, je hisse le pavillon consulaire, et pan! pan! par les fenêtres, sur les Tartares". En entendant cela, tout le cercle frémissait...

— Mais alors, votre Tartarin n'était qu'un affreux menteur.

— Non! mille fois non! Tartarin n'était pas un menteur...

— Pourtant, il devait bien savoir qu'il n'était pas allé à Shang-Haï!

— Eh! sans doute, il le savait. Seulement... Seulement, écoutez bien ceci. Il est temps de s'entendre une fois pour toutes sur cette réputation de menteurs que les gens du Nord ont faite aux Méridionaux. Il n'y a pas de menteurs dans le Midi, pas plus à Marseille qu'à Nimes, qu'à Toulouse, qu'à Tarascon. L'homme du Midi ne ment pas, il se trompe. Il ne dit pas toujours la vérité, mais il croit la dire... Son mensonge à lui, ce n'est pas du mensonge, c'est une espèce de mirage...

Oui, du mirage!... Et pour bien me comprendre, allez-vous-en dans le Midi, et vous verrez. Vous verrez ce diable de pays où le soleil transfigure tout, et fait tout plus grand que nature. Vous verrez ces petites collines de Provence pas plus hautes que la butte Montmartre et qui vous paraîtront gigantesques; vous verrez la Maison carrée de Nimes, — un petit bijou d'étagère, — qui vous semblera aussi grande que Notre-Dame. Vous verrez... Ah! le seul menteur du Midi, s'il y en a, c'est le soleil... Tout ce qu'il touche, il l'exagère!... Qu'est-ce que c'était que Sparte aux temps de sa splendeur? Une bourgade... Qu'est-ce que c'était qu'Athènes? Tout au plus une sous-préfecture... et pourtant elles nous apparaissent comme des villes énormes. Voilà ce que le soleil a fait...

Vous étonnerez-vous après cela que le même soleil, tombant sur Tarascon, ait pu faire d'un ancien capitaine d'habillement comme Bravida, le brave commandant Bravida, d'un navet un baobab, et d'un homme qui avait failli aller à Shang-Haï un homme qui y était allé?

* * *

VIII

La ménagerie Mitaine.
Un lion de l'Atlas à Tarascon.
Terrible et solennelle entrevue.

Et maintenant que nous avons montré Tartarin de Tarascon comme il était en son privé, avant que la gloire l'eût baisé au front et coiffé du laurier séculaire, maintenant que nous avons raconté cette vie héroïque dans un milieu modeste, ses joies, ses douleurs, ses rêves, ses espérances, hâtons-nous d'arriver aux grandes pages de son histoire et au singulier événement qui devait donner l'essor à cette incomparable destinée.

C'était un soir, chez l'armurier Costecalde. Tartarin de Tarascon était en train de démontrer à quelques amateurs le maniement du fusil à aiguille, alors dans toute sa nouveauté... Soudain la porte s'ouvre, et un chasseur de casquettes se précipite effaré dans la boutique, en criant: "Un lion!... un lion!..." Stupeur générale, effroi, tumulte, bousculade. Tartarin croise la baïonnette, Costecalde court fermer la porte. On entoure le chasseur, on l'interroge, on le presse, et voici ce qu'on apprend: la ménagerie Mitaine, revenant de la foire de Beaucaire, avait consenti de faire une halte de quelques jours à Tarascon et venait de s'installer sur la place du château avec un tas de boas, de phoques, de crocodiles et un magnifique lion de l'Atlas.

Un lion de l'Atlas à Tarascon! Jamais, de mémoire d'homme, pareille chose ne s'était vue. Aussi comme nos braves chasseurs de casquettes se regardaient fièrement! quel rayonnement sur leurs mâles visages, et, dans tous les coins de la boutique Costecalde, quelles bonnes poignées de mains silencieusement échangées! L'émotion était si grande, si imprévue, que personne ne trouvait un mot à dire...

Pas même Tartarin. Pâle et frémissant, le fusil à aiguille encore entre les mains, il songeait debout devant le comptoir... Un lion de l'Atlas, là, tout près, à deux pas! Un lion! c'est-à-dire la bête héroïque et féroce par excellence, le roi des fauves, le gibier de ses rêves, quelque chose comme le premier sujet de cette troupe idéale qui lui jouait de si beaux drames dans son imagination...

Un lion, mille bombes!..

Et de l'Atlas encore!! C'était plus que le grand Tartarin n'en pouvait supporter...

Tout à coup un paquet de sang lui monta au visage.

Ses yeux flambèrent. D'un geste convulsif il jeta le fusil à aiguille sur son épaule, et, se tournant vers le brave commandant Bravida, ancien capitaine d'habillement, il lui dit d'une voix de tonnerre: "Allons voir ça, commandant".

— "Hé! bé... hé! bé... Et mon fusil!... mon fusil à aiguille que vous emportez!..." hasarda timidement le prudent Costecalde; mais Tartarin avait tourné la rue, et derrière lui tous les chasseurs de casquettes emboîtant fièrement le pas.

Quand ils arrivèrent à la ménagerie, il y avait déjà beaucoup de monde. Tarascon, race héroïque, mais trop longtemps privée de spectacles à sensations, s'était rué sur la baraque Mitaine et l'avait prise d'assaut. Aussi la grosse madame Mitaine était bien contente... En costume kabyle, les bras nus jusqu'au coude, des bracelets de fer aux chevilles, une cravache dans une main, dans l'autre un poulet vivant, quoique plumé, l'illustre dame faisait les honneurs de la baraque aux Tarasconnais, et comme elle avait "doubles muscles" elle aussi, son succès était presque aussi grand que celui de ses pensionnaires.

L'entrée de Tartarin, le fusil sur l'épaule, jeta un froid.

Tous ces braves Tarasconnais, qui se promenaient bien tranquillement devant les cages, sans armes, sans méfiance, sans même aucune idée de danger, eurent un mouvement de terreur assez naturel en voyant leur grand Tartarin entrer dans la baraque avec son formidable engin de guerre. Il y avait donc quelque chose à craindre, puisque lui, ce héros... En un clin d'oeil, tout le devant des cages se trouva dégarni. Les enfants criaient de peur, les dames regardaient la porte. Le pharmacien Bézuquet s'esquiva, en disant qu'il allait chercher son fusil...

Peu à peu cependant, l'attitude de Tartarin rassura les courages. Calme, la tête haute, l'intrépide Tarasconnais fit lentement le tour de la baraque, passa sans s'arrêter devant la baignoire du phoque, regarda d'un oeil dédaigneux la longue caisse pleine de son où le boa digérait son poulet cru, et vint enfin se planter devant la cage du lion...

Terrible et solennelle entrevue! le lion de Tarascon et le lion de l'Atlas en face l'un de l'autre... D'un côté, Tartarin, debout, le jarret tendu; de l'autre, le lion, un lion gigantesque, vautré dans la paille, l'oeil clignotant, l'air abruti, avec son énorme mufle à perruque jaune posé sur les pattes de devant... Tous deux calmes et se regardant.

Chose singulière! soit que le fusil à aiguille lui eût donné de l'humeur, soit qu'il eût flairé un ennemi de sa race, le lion, qui jusque-là avait regardé les Tarasconnais d'un air de souverain mépris en leur bâillant au nez à tous, le lion eut tout à coup un grondement de colère. D'abord il renifla, gronda sourdement, écarta ses griffes, étira ses pattes; puis il se leva, dressa la tête, secoua sa crinière, ouvrit une gueule immense et poussa vers Tartarin un formidable rugissement.

Un cri de terreur lui répondit. Tarascon, affolé, se précipita vers les portes. Tous, femmes, enfants, portefaix, chasseurs de casquettes, le brave commandant Bravida lui-même... Seul, Tartarin de Tarascon ne bougea pas... Il était là, ferme et résolu, devant la cage, des éclairs dans les yeux et cette terrible moue que toute la ville connaissait... Au bout d'un moment, quand les chasseurs de casquettes, un peu rassurés par son attitude et la solidité des barreaux, se rapprochèrent de leur chef, ils entendirent qu'il murmurait, en regardant le lion: "Ca, oui, c'est une chasse".

Ce jour-là, Tartarin de Tarascon n'en dit pas davantage...

* * *

IX

Singuliers effets du mirage.

Ce jour-là, Tartarin de Tarascon n'en dit pas davantage; mais le malheureux en avait déjà trop dit...

Le lendemain, il n'était bruit dans la ville que du prochain départ de Tartarin pour l'Algérie et la chasse aux lions. Vous êtes tous témoins, chers lecteurs, que le brave homme n'avait pas soufflé mot de cela; mais vous savez, le mirage...

Sur le cours, au cercle, chez Costecalde, les gens s'abordaient d'un air effaré: [illegible]

"Et autrement, vous savez la nouvelle, au moins?

— Et autrement, quoi donc?... le départ de Tartarin, au moins?"

Car à Tarascon toutes les phrases commencent par "et autrement", qu'on prononce *"autremain"*, et finissent par "au moins", qu'on prononce *"au mouain"*. Or, ce jour-là, plus que tous les autres, les *"au mouain"* et les *"autremain"* sonnaient à faire trembler les vitres.

L'homme le plus surpris de la ville, en apprenant qu'il allait partir pour l'Afrique, ce fut Tartarin. Mais voyez ce que c'est que la vanité. Au lieu de répondre simplement qu'il ne partait pas du tout, qu'il n'avait jamais eu l'intention de partir, le pauvre Tartarin — la première fois qu'on lui parla de ce voyage — fit d'un petit air évasif: *"oué!... peut-être... je ne dis pas"*.

La seconde fois, un peu plus familiarisé avec cette idée, il répondit: "C'est probable".

La troisième: "C'est certain!"

Enfin, le soir, au cercle et chez les Costecalde, entraîné par le punch aux oeufs, les bravos, les lumières; grisé par le succès que l'annonce de son départ avait eu dans la ville, le malheureux déclara formellement qu'il était las de chasser la casquette et qu'il allait, avant peu, se mettre à la poursuite des grands lions de l'Atlas...

Un hourra formidable accueillit cette déclaration. Là-dessus, nouveau punch aux oeufs, poignées de mains, accolades et sérénades aux flambeaux jusqu'à minuit devant la petite maison du baobab.

C'est Tartarin-Sancho qui n'était pas content! Cette idée de voyage en Afrique et de chasse au lion lui donnait le frisson par avance et, en rentrant au logis, pendant que la sérénade d'honneur sonnait sous leurs fenêtres, il fit à Tartarin-Quichotte une scène effroyable, l'appelant toqué, visionnaire, imprudent, triple fou, lui détaillant par le menu toutes les catastrophes qui l'attendaient dans cette expédition, naufrages, rhumatismes, fièvres chaudes, dysenteries, peste noire, éléphantiasis, et le reste...

En vain Tartarin-Quichotte jurait-il de ne pas faire d'imprudences, qu'il se couvrirait bien, qu'il emporterait tout ce qu'il faudrait, Tartarin-Sancho ne voulait rien entendre. Le pauvre homme se voyait déjà déchiqueté par les lions, englouti dans les sables du désert comme feu Cambyse, et l'autre Tartarin ne parvint à l'apaiser un peu qu'en lui expliquant que ce n'était pas pour tout de suite, que rien ne pressait et qu'en fin de compte ils n'étaient pas encore partis.

Il est bien clair, en effet, que l'on ne s'embarque pas pour une expédition semblable sans prendre quelques précautions. Il faut savoir où l'on va, que diable! et ne pas partir comme un oiseau...

Avant toutes choses, le Tarasconnais voulut lire les récits des grands touristes africains, les relations de Mungo-Park, de Caillé, du docteur Livingstone, d'Henri Duveyrier.

Là, il vit que ces intrépides voyageurs, avant de chausser leurs sandales pour les excursions lointaines, s'étaient préparés de longue main à supporter la faim, les marches forcées, les privations de toutes sortes. Tartarin voulut faire comme eux, et à partir de ce jour-là, ne se nourrit plus que d'eau bouillie. — Ce qu'on appelle eau bouillie à Tarascon, c'est quelques tranches de pain noyées dans de l'eau chaude, avec une gousse d'ail, un peu de thym, un brin de laurier. — Le régime était sévère, et vous pensez si le pauvre Sancho fit la grimace...

A l'entraînement par l'eau bouillie Tartarin de Tarascon joignit d'autres sages pratiques. Ainsi, pour prendre l'habitude des longues marches, il s'astreignait à faire chaque matin son tour de ville sept ou huit fois de suite, tantôt au pas accéléré, tantôt au pas gymnastique, les coudes au corps et deux petits cailloux blancs dans la bouche, selon la mode antique.

Puis, pour se faire aux fraîcheurs nocturnes, aux brouillards, à la rosée, il descendait tous les soirs dans son jardin et restait jusqu'à des dix et onze heures, seul avec son fusil, à l'affût derrière le baobab...

Enfin, tant que la ménagerie Mitaine resta à Tarascon, les chasseurs de casquettes attardés chez Costecalde purent voir dans l'ombre, en passant sur la place du Château, un homme mystérieux se promenant de long en large derrière la baraque.

C'était Tartarin de Tarascon qui s'habituait à entendre sans frémir les rugissements du lion dans la nuit sombre.

* * *

X

Avant le départ.

Pendant que Tartarin s'entretenait ainsi par toute sorte de moyens héroïques tout Tarascon avait les yeux sur lui; on ne s'occupait plus d'autre chose. La chasse à la casquette ne battait plus que d'une aile, les romances chômaient. Dans la pharmacie Bézuquet le piano languissait sous une housse verte, et les mouches cantharides séchaient dessus, le ventre en l'air...

L'expédition de Tartarin avait arrêté tout.

Il fallait voir le succès du Tarasconnais dans les salons. On se l'arrachait, on se le disputait. On se l'empruntait, on se le volait. Il n'y avait pas de plus grand honneur pour les dames que d'aller à la ménagerie Mitaine au bras de Tartarin, et de se faire expliquer devant la cage du lion comment on s'y prenait pour chasser ces grandes bêtes, où il fallait viser, à combien de pas, si les accidents étaient nombreux, etc., etc.

Tartarin donnait toutes les explications qu'on voulait. Il avait lu Jules Gérard et connaissait la chasse au lion sur le bout du doigt, comme s'il l'avait faite. Aussi parlait-il de ces choses avec une grande éloquence.

(à suivre).

Une ligue de modération

Il vient de se fonder une ligue connue sous le nom de "Moderation League of Saskatchewan" dont le but est de combattre la loi actuelle de prohibition qui "a soulevé des colères, du ressentiment et de la méfiance, a été une source prolifique de mensonge et de subterfuges, a rendu criminels des hommes et des femmes honnêtes et a déplorablement manqué son but". C'est ainsi que s'exprime le manifeste de la ligue qui ajoute:

"La Ligue croit qu'une loi modérée qui respecte les droits traditionnels de notre race obtiendra le respect du public, et qu'une loi modérée qui est respectée est beaucoup plus désirable qu'une loi qui traite brutalement le public et ne gagne que leur dérision et leur mépris".

La Ligue demande aux électeurs de seconder ses efforts pour substituer à la loi actuelle une mesure de contrôle du gouvernement.

Les bureaux de la "Moderation League" sont situés: No 201, édifice Kerr, 2ème avenue sud, Saskatoon.

—o—

Un Centre catholique au Portugal

Lisbonne. — Le centre catholique portugais travaille actuellement à mobiliser toutes les forces catholiques du pays pour les mettre au service de l'Eglise.

Le centre catholique n'est pas, à proprement parler, un parti politique, quoiqu'il soit bien représenté à la Chambre des Députés et au Sénat. Quelle que soit la forme du gouvernement ceux qui désirent la liberté et la reconnaissance de ses droits inébranlables, doivent s'unir de concert et ce sans s'occuper des partis politiques. Le centre catholique veut arriver à la révision de toutes les lois qui sont contre la conscience religieuse nationale. Il veut aussi la liberté de l'éducation.

L'épiscopat portugais est en tête du mouvement.

—:o:—

La cartouche qui provoque le sommeil

PARIS. — Une arme nouvelle, un pistolet chargé à cartouches provoquant le sommeil, et dont se servent une bande de voleurs d'hôtels que la police recherche présentement, fait des victimes un peu partout en France, par le temps qui court. Cinq vols audacieux à la Riviera ont déjà rapporté à leurs auteurs plus d'un million de dollars, et cela seulement depuis la Noël. La directrice d'un grand établissement de mode, Mme Doucet, s'est fait, pour sa part enlever pour quelque $200,000,000 de bijoux. La police déclare que les voleurs opèrent avec un revolver allemand dit "scheinlod", qui est chargé avec des cartouches, contenant un gaz spécial, lequel, explosant sur la victime plonge celle-ci pour dix minutes dans un sommeil profond.

On assure que ce gaz n'est aucunement préjudiciable à la santé, et qu'il ne cause même pas le plus léger mal de tête. A Cannes, et dans les autres endroits que fréquentent les gens fortunés, la police est sur les dents et tous les grands hôtels sont protégés par des agents spéciaux solidement armés.

L'incubation

(*Notes des fermes expérimentales.*)

La saison d'incubation approche, et beaucoup de gens se demandent sans doute quel moyen ils devraient adopter — poule ou machine. Pour ceux qui se proposent de ne faire éclore qu'un nombre relativement restreint de poussins (moins de 100) les moyens naturels feront très bien l'affaire. Ceux qui dépassent la centaine auront avantage à se procurer une couveuse artificielle.

La méthode artificielle a deux grands avantages sur la méthode naturelle; on peut faire éclore les poussins quand on le désire, sans attendre que les poules manifestent le désir de couver; on peut faire éclore un grand nombre de poussins à la fois et obtenir ainsi une basse-cour plus uniforme.

Les poules couveuses donnent peut-être un plus grand pourcentage d'incubation que la machine, mais il meurt toujours beaucoup de poussins, tués dans les nids par les poules, si bien qu'en fin de compte, le pourcentage de poussins qui reste avec la machine est tout aussi grand, sinon plus, qu'avec les poules.

MOYEN NATUREL

Lorsqu'on se sert de poules, on fera bien d'en mettre à couver un certain nombre à la fois pour que les oeufs puissent être mirés, et s'il y a beaucoup d'oeufs inféconds on pourra remettre quelques-unes des poules à couver.

Les poules doivent être mises dans un endroit tranquille, sur le sol: si l'on se sert de nids on placera un morceau de gazon au fond du nid, le côté de l'herbe en bas et creusé pour former le nid. On le recouvrira de litière avant d'y déposer les oeufs. Au moment de la mise à couver, on saupoudrera les poules soigneusement avec une poudre contre la vermine et on répétera cette opération une semaine avant l'éclosion des poussins.

Ne mettez pas trop d'oeufs sous les poules, surtout au commencement de la saison, car la poule en se retournant ramène parfois ces oeufs sur le bord du nid et ceux-ci se refroidissent à tour de rôle, et dans ce cas l'éclosion est mauvaise.

Il suffit généralement de mettre treize oeufs sous une poule; plus lorsqu'il fait chaud, moins lorsqu'il fait froid. Si l'un des oeufs se casse, nettoyez le nid, et essuyez les autres séparément. Ne les laissez pas recouverts de la substance de l'oeuf, car l'éclosion se ferait mal.

Lorsque vous choisirez des poules pour couver, vous constaterez une grande différence dans la température du corps: généralement c'est la poule dont la température du corps est la plus élevée qui donne les meilleurs résultats.

METHODES ARTIFICIELLES.

Les uns préfèrent les machines à eau chaude, les autres les machines à air chaud. Les deux cependant réussissent parfaitement, à condition que la machine soit bien construite et bien conduite. En achetant une couveuse, achetez-en une assez grosse pour vous donner le nombre de poussins nécessaire en trois éclosions ou plus.

On admet généralement que le mois d'avril est le meilleur pour l'éclosion. On s'arrangera donc pour faire éclore le nombre de poussins dont on a besoin vers cette époque, ou aussi près que possible de cette époque. Pour la basse-cour ordinaire de la ferme, nous recommandons une machine contenant au moins 120 oeufs. Une cave bien aérée est un bon endroit pour un incubateur. A défaut de cave, on pourra se servir d'une chambre de la maison où la température reste à peu près égale, et que l'on peut ventiler sans courants d'air. Pour commencer, choisissez les oeufs de bonne forme, de grosseur moyenne et provenant de bons sujets vigoureux. La température dépend entièrement de l'endroit où se trouve le thermomètre. Les thermomètres à pied doivent généralement enregistrer de 102 à 102½ degrés; les thermomètres suspendus de 102½ à 103 degrés. On recommande de faire fonctionner beaucoup de machines sans eau, mais si les poussins manquent un peu de plume, s'ils sont moins dodus que les poussins éclos par les moyens naturels, un peu d'eau ajoutée leur fera généralement beaucoup de bien. On peut ajouter cette eau sur une claie de sable placée sous le tiroir des oeufs, ou en arrosant les oeufs de temps à autre. Après la deuxième journée, on retourne les oeufs trois fois par jour et on les rafraîchit deux fois par jour jusqu'à ce que les poussins commencent à bécher. Il n'est pas nécessaire de retourner chaque oeuf. Il suffit de rouler d'une façon générale tous les oeufs sur le plateau, en ramenant les oeufs du centre, pour les faire continuellement changer de place dans la machine. Il est bon de mirer les oeufs vers le septième jour. On pourra alors trouver facilement tous les oeufs inféconds et les enlever. On fera un deuxième mirage vers le quatorzième jour, ou avant que les poussins commencent à bécher, afin de donner autant de place que possible dans l'incubateur. Dès que les poussins commencent à bécher, on fermera la machine et on ne l'ouvrira pas, généralement parlant du moins, avant que l'éclosion soit complète. Parfois, pour un grand nombre d'oeufs, il peut être nécessaire d'ouvrir la machine assez longtemps pour enlever quelques-uns des poussins. On fera bien de ne pas permettre aux poussins de descendre dans le tiroir d'élevage avant qu'ils soient secs car ils seraient exposés à se refroidir. Une fois l'éclosion terminée on enlèvera de la machine les oeufs non éclos et leur coque, et on laissera les poussins pendant au moins douze heures, la porte partiellement ouverte pour la ventilation, afin de les endurcir graduellement avant de les transporter à la poussinière.

George ROBERTSON.
Adjoint à l'Aviculture du Dominion.

:o:

On demande les noms de tous ceux de la Saskatchewan qui ont fait la guerre

Régina. — Le colonel McAra, de Régina, a été nommé par le gouvernement pour dresser la liste complète de tous les hommes de la Saskatchewan qui se sont enrôlés pendant la récente guerre, dans l'armée, la marine, l'aviation ou toute autre branche du service.

Cette liste sera placée dans le monument commémoratif de la guerre qui sera érigé à Régina. On demande l'aide de toutes les personnes intéressées afin que la liste finale puisse être absolument complète et correcte.

Les informations désirées sont: le nom du soldat, le régiment dans lequel il s'est enrôlé, le régiment dans lequel il a servi, les décorations reçues et la date de la mort, le cas échéant.

Les anciens soldats et leurs parents sont priés de prendre note que l'on a besoin de ces renseignements dans le plus bref délai. Les envoyer à J. McAra, secrétaire du Monument de Guerre, 1857, rue Scarth, Régina.

:o:

Pour établir le coût de la production du blé

Des résultats très satisfaisants sont obtenus grâce au questionnaire récemment envoyé par le bureau des statistiques du département de l'agriculture, afin d'obtenir des informations au sujet du coût de la production du blé dans la Saskatchewan.

Le questionnaire a été envoyé à tous les correspondants des récoltes du département, aux cercles locaux des Grain Growers et aux autres organisations similaires. Déjà un grand nombre de réponses ont été reçues et il vient constamment de nouvelles demandes de questionnaires. Chacun tient à rendre compte de sa propre expérience.

:o:

De nouveaux règlements pour la coupe du foin

Des changements viennent d'être faits dans les règlements et l'échelle des prix pour la coupe du foin sur les terres fédérales et les terres d'écoles. L'effet général est de mettre les droits à payer sur le même pied que ceux exigés sur les terres semblables dans les réserves forestières. Les loyers s'étendront désormais à une période de cinq ans, au lieu d'être renouvelables chaque année.

Les permis de foin délivrés aux colons pour leur propre usage seront soumis au droit de vingt-cinq sous par tonne; les permis délivrés à d'autres que les colons pour leur propre usage seront soumis à un droit de $1. par tonne.

Un loyer accordé à un colon pour couper du foin sur les terres fédérales couvrira une période de cinq ans et le prix du loyer sera 50 sous l'acre par année.

Pour les loyers accordés sur les terres d'école, le prix sera 50 sous l'acre par année; mais quand il y aura plus d'un candidat pour un loyer, celui-ci sera mis en soumission au prix initial de 50 sous l'acre par année.

Ces règlements s'appliquent au Manitoba, à la Saskatchewan, à l'Alberta, à la région de la Rivière de la Paix et à la ceinture de chemins de fer de la Colombie Anglaise.

:o:

3,600 élévateurs dans l'Ouest

Le système des élévateurs à grain a progressé énormément et s'est développé rapidement ces dernières années. Ce développement, jusqu'ici, s'est confiné principalement aux provinces de l'Ouest; cependant il s'étend de plus en plus aux autres provinces et particulièrement à l'Ontario. Ce n'est pas seulement par le nombre, mais encore par la capacité, que les élévateurs ont pris de l'extension. Quelques-uns d'entre eux, par exemple ceux à la tête des grands lacs, peuvent être facilement qualifiés de géants.

D'après M. George Langley, ministre des affaires municipales de la Saskatchewan, il n'y a pas moins de 3,600 élévateurs dans les trois provinces de l'Ouest. Ils ont en général de 40 à 60 pieds de haut et leur capacité moyenne est de 20 à 30,000 minots. En d'autres termes, plus de 110,000,000 de minots de blé peuvent être emmagasinés en même temps.

En vertu des termes de la loi des grains du Canada, les propriétaires d'élévateurs, la plupart des compagnies privées ou incorporées, sont obligés d'accepter tout le grain qui leur est offert par les fermiers, à moins qu'il ne soit humide ou impropre à l'emmagasinage. Les élévateurs sont tous licenciés par la commission des grains du Canada et sont sous son inspection.

:o:

Un livre qui fait penser

La colonisation est peut-être le plus important de tous les problèmes nationaux et — chose étrange — la plupart des patriotes en ignorent les données. Pourquoi cela? Parce que, s'il existe un certain nombre de brochures traitant quelques points controversés, il n'y a pas de livres où l'on puisse se renseigner sur l'ensemble de la question. Vraie hier encore, cette assertion ne l'est plus aujourd'hui, car l'A. C. J. C. vient de publier sur ce passionnant sujet un ouvrage aussi complet, aussi documenté qu'on peut le désirer. Description des régions à coloniser, discussions de spécialistes sur les méthodes en usage, objections soulevées et répliques du ministre de la colonisation, du sous-ministre, des missionnaires et agents colonisateurs, témoignages des colons, opinions des Ontariens, des Manitobains, des Franco-Américains, etc., tout s'y trouve, jusqu'au tableau classifié des réclamations les plus urgentes. Doit-on concentrer tous les efforts sur la province de Québec? Vaut-il mieux fortifier les groupes français des autres provinces? Quelle est là-dessus votre opinion? Les arguments développés dans le volume donnent beaucoup à penser. L'ouvrage a pour titre: *Le problème de la colonisation au Canada français*, et forme un in-octavo de 300 pages, qui se vend $1.60 franco, au Secrétariat Général de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal.

:o:

— Les médecins américains assurent qu'il est mauvais de se brosser les dents: il paraît que cela les déchausse.

— A ce compte-là, il ne faudrait pas non plus se laver les pieds, ça les *déchausse* bien davantage!

Pour aller: vouloir: pour aller droit: se vaincre: pour aller vite: aimer. — P. Faber.

Aide au College Francais

Campagne de souscription de l'A. C. F. C.

Appel à la générosité patriotique des Franco-Canadiens de la Saskatchewan

Le mois dernier, nous avons fait appel aux membres du clergé franco-canadien de la Saskatchewan ainsi qu'aux représentants des professions libérales. La plus grande partie ont répondu à cet appel. Les autres le feront sous peu, nous en avons la conviction. Nous recevrons leurs souscriptions encore pendant tout le mois de mars. Aucun d'entre eux ne voudra manquer au rendez-vous d'honneur qui nous est donné par notre archevêque.

Nous faisons aujourd'hui un appel spécial à nos hommes d'affaires, à nos commerçants, à nos agriculteurs, à nos fermiers, à tout le peuple enfin, à tout le groupe franco-canadien de la Saskatchewan.

Nous savons que les conditions financières ne sont pas favorables et que la saison n'est pas propice pour une souscription de ce genre; mais c'est justement pour faciliter les choses que le Comité a décidé d'accepter des notes payables au 1er octobre ou au 1er novembre.

D'ailleurs, quand bien même faudrait-il faire des sacrifices, nous aurions encore le droit de les demander à nos compatriotes, parce que c'est avec des actes de ce genre que l'on mesure la force de résistance d'un groupe ou d'une race et qu'un devoir accompli sans sacrifice perd par le fait même une partie de sa valeur.

Ce que nous voulons, ce ne sont pas seulement les grosses souscriptions des riches, mais aussi les petites souscriptions des pauvres. Souvent un malheureux aura plus de mérite avec les dix dollars qu'il apportera modestement, que le riche avec sa contribution plus grosse.

Nous demandons, au nom de la race, et pour la race, une chose qui lui est due. Tous, riches ou pauvres, prêtres, avocats, médecins, notaires, instituteurs, commerçants, fermiers, travailleurs, doivent verser leur cotisation suivant leurs moyens. Tant pis pour ceux qui n'auront pas assez de coeur pour le comprendre: Ils sont à plaindre.

Ce qui nous manque, ce sont des hommes instruits, possédant une solide instruction classique, faisant honneur à la race et pouvant la diriger. C'est au collège français de Gravelbourg, que nous formerons ces chefs dont nous avons besoin.

Mgr Mathieu, à la Convention de Meyronne, le 22 déc., 1920.



Si, avant de mourir, je puis assurer la vie et l'avenir de collège français, j'aurais fait l'oeuvre de ma vie, je mourrai en paix.

Déclaration faite par Sa Grandeur Mgr Mathieu, à Gravelbourg, juillet 1920.

Ceux-là, ils trouvent toujours des arguments pour leur servir d'excuses. Quelle est la cause, aussi mauvaise soit-elle, qui ne puisse pas fournir d'arguments à ses partisans?

— "Le collège n'était pas urgent; sa construction ne s'imposait pas; son emplacement est mal choisi" — A ceux-là, nos conférenciers ont répondu partout où ils ont passé.

D'autres trouvent de nouveaux prétextes pour ne pas souscrire: l'organisation n'est pas parfaite; l'on aurait dû s'y prendre autrement, etc., etc. Et il est très probable que si l'on s'y était pris autrement, ils auraient trouvé de nouvelles raisons pour mettre leurs portefeuilles solidement en sûreté. Ce sont de ces gens qui sont les seuls à bien faire, qui parlent beaucoup mais s'arrangent toujours pour ne rien payer. Cette campagne aura eu au moins l'avantage de nous les montrer tels qu'ils sont, de nous dévoiler aussi de magnifiques dévouements qui sont allés droit au coeur des organisateurs et de notre vénéré archevêque.

Nos hommes d'affaires, nos fermiers, nos ouvriers, comprendront toute l'étendue de leurs devoirs; ils ne se laisseront pas vaincre en générosité par les autres classes de la société; ils vont sans tarder envoyer leurs souscriptions par chèques ou par notes et contribuer suivant leurs moyens à assurer l'avenir et l'indépendance de notre collège français.

Les souscriptions pour les Universités Laval et McGill à Montréal et à Québec ont donné des millions de dollars dans quelques semaines. Celles pour le collège allemand de Muenster et le collège anglais de Régina ont donné de superbes résultats. Serons-nous moins généreux? Sommes-nous d'une race inférieure? Tenons-nous moins à notre langue, à notre foi, à nos traditions? Si oui, disparaissons donc et qu'il ne soit plus question de nous.

Mais si nous sommes toujours de la race des Croisés, de la race des Dollard et des La Vérendrye, de la belle et magnifique race française, sachons donc le montrer, et que nos actes soient en accord avec nos paroles.

L'on mesure les forces de résistance d'une race, non pas par les beaux discours prononcés, mais par les sacrifices consentis par cette race.

La souscription pour notre collège sera donc une mesure pour juger du degré de patriotisme de chacun de nous en particulier et du groupe Franco-Canadien de la Saskatchewan en général.

Faites votre devoir de Franco-Canadien en répondant à l'appel de Monseigneur Mathieu, et souscrivez immédiatement.

Vous aiderez ainsi aux membres du comité.

Adressez toutes les souscriptions à

Mgr MAROIS, Sec.-Gén. de l'A. C. F. C., Archevêché de Régina.

RAYMOND DENIS,
Organisateur Général de l'A. C. F. C.

Ou à DONATIEN FREMONT,
Chef du Secrétariat de l'A. C. F. C., Prince Albert.

LE COMITE D'AIDE AU COLLEGE FRANCAIS, A. C. F. C.

Choses de France

France d'aujourd'hui et de demain

D'une entrevue de M. l'abbé Thellier de Poncheville, prédicateur du Carême à l'église de Notre-Dame de Montréal:

La France se trouve en face de problèmes angoissants. Ses régions dévastées ne se relèvent qu'aux prix d'efforts héroïques et à coup de sacrifices.

Les finances du pays sont obérées d'une façon inquiétante. L'indemnité qu'on attendait de l'Allemagne pour relever les industries et le commerce, paraît devoir être payée vers l'époque des calendes grecques, grâce à l'amabilité de l'Angleterre qui oublie tout le passé pour renouer le commerce au plus tôt, et à l'abstention de l'Amérique.

Cependant si noir que puisse être l'horizon financier, le peuple français n'a pas perdu l'espoir de sortir de l'impasse actuelle. Au reste la question financière n'est jamais un problème insoluble, si compliqué fût-il.

En plus, la situation intérieure de la France quant aux autres points de vue, justifie les espoirs les plus optimistes. La poussée d'anticléricalisme que l'on croyait devoir se produire formidable aussitôt la guerre terminée, a été plutôt nulle. Et l'on constate au contraire l'influence sans cesse grandissante de l'élément catholique dans les affaires françaises. La députation comprend au-delà de deux cents membres nettement catholiques, sans compter les amis sympathiques au catholicisme, tel par exemple Millerand. L'union sacrée de la guerre existe toujours en dépit de toutes les prévisions pessimistes. Et tout dernièrement l'on a vu le gouvernement décorer un évêque pour ses 25 années d'apostolat religieux. En maints endroits notoirement indifférents ou hostiles, on demande des prêtres. Et il n'est pas osé de croire que la France va pouvoir jouir d'une assez longue période de paix religieuse, grâce à laquelle le catholicisme reprendra au conseil de la nation la place qui lui revient de droit.

La question ouvrière revêt en France un caractère moins grave qu'ailleurs. Outre le fait que la guerre a formé toute une nouvelle classe de petits propriétaires ruraux essentiellement opposés aux doctrines socialistes ou anarchistes, le peuple ouvrier français a compris que le meilleur moyen d'assurer le bonheur des classes ouvrières n'était pas de détruire tous les éléments et les facteurs de production. Les syndicats ouvriers catholiques grandissent chaque jour leur champ d'action. La dissolution récente de la C. G. T. a donné une vive recrudescence au mouvement catholique ouvrier. Celle-ci bien que puissante encore n'a plus la même influence que jadis. Par ailleurs la supériorité des économistes catholiques, disciples du comte de Mun, s'impose aux Chambres françaises dès qu'il s'agit de législation ouvrière.

En somme, l'avenir de la France n'est pas trop sombre et l'on peut dire qu'après tout, il s'annonce meilleur que pour d'autres pays moins atteints en réalité mais qui sont sourdement travaillés par des ferments de dissolution qui peuvent amener les plus grands cataclysmes.

—o—

La France apôtre

Paris, 19 janvier 1921

Que la France ait contribué, de tout temps, à propager la civilisation catholique à travers le monde, c'est une vérité d'histoire que nul esprit loyal et sérieux ne songe à contester. Nous, Français, nous ne prétendons pas en tirer des motifs d'orgueil ou de suprématie; nous y voyons surtout un sujet de reconnaissance envers Dieu, de responsabilité devant l'avenir et de devoir à l'égard des peuples.

Mais le fait est là. Ce fait, cependant, n'a-t-il pas été aboli, ou du moins atténué, par la politique antireligieuse et par la grande guerre? La première, par notre faute, n'a-t-elle point tari la sève apostolique; la seconde, du chef de nos ennemis, diminué le nombre des apôtres?

Beaucoup le redoutent. Ils ont tort. Ecoutez plutôt les chiffres.

Après le glorieux et douloureux bilan des sacrifices consommés sur le champ de bataille, voici le tableau des immolations consenties sur le terrain des missions.

On vient de publier, en effet, le nécrologe des missionnaires retournés à Dieu au cours de l'année 1919.

Le total s'en élève à 159, dont 6 évêques et 153 prêtres. Ces 159 morts appartenaient à toutes les nations civilisées; la plupart des peuples de l'Europe y sont représentés, ainsi que le Canada, les Etats-Unis, la Syrie, l'île de Ceylan.

Or, de ce nombre, on peut faire deux parts inégales: la plus forte, 93, est exclusivement composée de Français; la plus petite, 66, rassemble tous les autres peuples.

Des 6 évêques, 4 étaient Français.

Cette proposition n'est pas un fait nouveau; depuis longtemps, elle se vérifie chaque année; mais ce qui est intéressant de souligner, c'est qu'elle se maintient, en dépit des circonstances.

C'est là un de ces phénomènes qui éclairent providentiellement les victoires et les rayonnements de la France. Notre patrie gagne et progresse dans la mesure de ce qu'elle sacrifie pour Dieu. Les enfants qu'elle donne aux peuples lointains ne l'appauvrissent pas, elles l'enrichissent.

Louis Veuillot, parlant un jour des deuils infligés par la guerre aux foyers les plus nobles et les plus chrétiens, constatait: "Les familles se perpétuent par ces immolations. Dieu ne les fait pas durer en proportion de ce qu'elles gagnent, mais de ce qu'elles donnent. L'aumône et le sang, c'est l'arrosement qu'il faut aux arbres généalogiques".

Ce que le grand écrivain disait des familles est aussi vrai des nations.

Dans une réponse adressée à l'enquête des *Amitiés Catholiques françaises* (voir Almanach 1921) M. le baron d'Anthouard, ministre plénipotentiaire, souligne que nos missionnaires, sans cesser de mettre au premier rang la propagation de la foi, sont en même temps les plus précieux pionniers de notre influence Ils évangélisent et enseignent notre langue et notre civilisation; ils font aimer la France".

Et, dans la même page, il remarque aussi que la France demeurera la nation catholique par excellence en dépit de ses accès passagers d'irréligion"; que "sa politique historique est catholique" et qu'enfin, aujourd'hui encore, elle affirme une "résistance exceptionnelle, au milieu de l'Europe bouleversée, à l'anarchie allemande et russe".

Sur le plan providentiel, les deux faits sont connexes.

François VEUILLOT.

—o—

France et Pologne

En la personne du Maréchal PILSUDSKI, c'est la Pologne renaissante et victorieuse que vient d'acclamer le peuple de France.

L'élite intellectuelle des catholiques français en particulier n'a jamais cessé, au cours de l'oppression séculaire de la Pologne, de revendiquer pour celle-ci le droit à la vie et à l'indépendance, d'affirmer son inaltérable confiance dans la renaissance polonaise.

C'était avant-hier, — avant la guerre malheureuse de 1870 — Montalembert, pour qui le seul nom de Pologne suffisait à "flétrir le mensonge des uns et à enflammer le courage des autres"; c'était aussi le Père Gratry prononçant la juste et sévère parole que l'histoire a retenue: "Depuis le partage de la Pologne, l'Europe est en état de péché mortel". C'était hier, — quelques mois à peine avant la guerre mondiale de 1914 — Marc Sangnier, aujourd'hui député catholique de Paris, qui unissait dans le même amour et dans la même revendication de justice l'Alsace-Lorraine et la Pologne.

La guerre terminée, le droit vengé, l'Alsace-Lorraine et la Pologne rendues à la liberté, les liens se faisaient plus étroits entre les catholiques de Pologne et de France. Marc Sangnier, puis Monseigneur Baudrillart, allaient témoigner à Varsovie de l'amitié profonde de la France pour la Pologne. Quelques mois plus tard, c'est-à-dire ces jours derniers même, Mgr Sapieha, prince-évêque de Cracovie, et Mgr Theodorovicz, archevêque de Leopol, venaient à Paris témoigner, à leur tour, de l'amitié de la Pologne pour la France.

Nous ne doutons pas que cette amitié, conformément au voeu du maréchal Pilsudski, aide puissamment à "la mission pacifique et civilisatrice" qui incombe aux deux nations.

L'Europe, tant qu'elle était souillée d'oppressions comme celles de la Pologne et de l'Alsace-Lorraine, ne pouvait rêver d'une paix stable et durable. Il subsiste encore, hélas! des oppressions dans le monde. Assez d'injustices cependant ont été vaincues pour rendre possible l'établissement d'une paix véritable.

Les catholiques de tous les pays, unis dans la même Foi et la même Charité, auront à coeur d'y travailler.

Georges HOOG.

Ceux qui se sont trompés

Ce fut un document sensationnel que celui qui parut dans les premiers mois de la guerre, signé par 93 savants, littérateurs, artistes, théologiens allemands. "Devant le monde civilisé tout entier" — aussi bien le manifeste fut-il répandu à profusion, par les soins de la propagande allemande, dans tous les pays — cette élite de la pensée et de la culture germanique se portait garante de "la pure cause de l'Allemagne". Par six fois, elle affirmait qu'"il n'était pas vrai" que l'Allemagne eut provoqué la guerre, violé la neutralité belge; que ses armées eussent commis des crimes en Belgique, détruit Louvain, attenté au droit des gens; enfin, que la lutte des Alliés contre le militarisme prussien ne fût pas une lutte contre la culture allemande. "Sans notre militarisme, concluaient les 93, notre civilisation serait anéantie depuis longtemps".

Voilà donc ce que pensaient 93 intellectuels allemands aux premiers temps du grand conflit mondial. Que pensent-ils aujourd'hui? Un écrivain allemand a eu l'opportune idée de le rechercher... Constatons-le tout de suite: la guerre, à plusieurs, a appris quelque chose: elle leur a appris notamment qu'ils avaient eu la naïveté, ou l'imprudence, de placer leur signature sous certaines affirmations absolument contraires à la vérité.

Parmi les 93, 16 seulement ne regrettent rien. Tant pis pour eux! 17 sont morts. Les 60 autres, à des titres divers, paraissent nourrir aujourd'hui d'autres sentiments et d'autres pensées que ceux du manifeste vieux de six ans. Plusieurs affirment, d'ailleurs, qu'ils n'avaient pas lu, avant de donner leur signature, ce que l'un d'eux appelle un "malheureux et absurde document". La plupart reconnaissent qu'au moins sur quelques points la fameuse affirmation: "il n'est pas vrai que"... eut pu être remplacée par celle-ci: "il est bien vrai que..." De fait, qui oserait soutenir de bonne foi, aujourd'hui, l'innocence de l'Allemagne quant au déclenchement de l'horrible conflit, quant à l'invasion et à la dévastation de la Belgique, par exemple?...

Personne, certes... Mais il n'était pas inutile que les intellectuels allemands eux-mêmes qui, en 1914, portaient, publiquement et solennellement, témoignage en faveur du Gouvernement impérial, vinssent reconnaître, six ans plus tard que, au moins, dans une certaine mesure, on les avait trompés ou qu'ils s'étaient trompés, et qu'en tout cas, avaient été amenés ainsi à tromper les autres.

De cette confession, les amis de la vérité ne pourront que se réjouir.

—o—

Le personnel du conseil supérieur de guerre en France

Paris: — Voici la liste des membres du conseil supérieur de la guerre pour l'année 1921:

Les maréchaux de France, Joffre, Foch et Pétain.

Les généraux de division, Franchet d'Esperey, Humbert, Maistre, Berthelot, Guillaumat, Nivelle, Fayolle, Mangin, Debeney, Baucheron de Boissoudy, Degoutte et Buat.

Le maréchal Pétain exercera, pour 1921, les fonctions de vice-président du conseil supérieur de la guerre.

Le nombre des membres du conseil supérieur de la guerre est donc, comme on le sait, porté à 15.

Le décret du 28 juillet 1911 fixait ainsi la composition de ce conseil:

Le ministre de la guerre, président; le chef d'état-major général, le chef de l'état-major de l'armée et dix généraux de divisions, membres avec voix délibérative.

Pour la suprématie de la France sur terre

Paris — A cours de la discussion sur le budget de la guerre, André Lefèvre, l'ancien ministre de la guerre, a demandé qu'on enlève cent millions de francs au budget de la marine pour le reporter à celui de la guerre.

"Nous avons la plus grande armée du monde, a-t-il dit, tandis que notre marine occupe le sixième ou le septième rang. Nous ne pouvons gagner la suprématie sur mer, mais nous devons la retenir sur terre. La prochaine guerre se décidera sur terre et dans l'air; les marines seront négligeables."

La Chambre a refusé de voter l'amendement; une quinzaine de députés seulement se sont prononcés en sa faveur.

—:O:—

Le Conseil de la Societé des Nation sse réunit à Paris

PARIS. — Le conseil de la Société des Nations a recommencé ses séances, au palais du Petit Luxembourg. Comme dans le passé, les délibérations se feront à huis clos. A la fin de chaque séance, un communiqué sera remis aux représentants des journaux.

Plusieurs comités nouveaux doivent être formés, dont un qui s'occupera des amendements au pacte de la Société. Sir Robert Borden, ancien premier ministre du Canada, est mentionné comme président probable de ce comité.

Des questions de la plus grande importance pour les Alliés, de même que pour leurs anciens ennemis, ont été proposées pour discussion au conseil de la Société des Nations, quand celui-ci s'est réuni ce matin. On compte parmi elles celles de Dantzig et d'Arménie, et le plébiscite qui doit se faire en Lithuanie. Un comité doit aussi être formé qui s'occupera des amendements proposés au pacte de la Société. Parmi les amendements probables il y a celui de M. C. J. Doherty, délégué du Canada à la dernière assemblée de Genève, qui demande l'élimination de l'article X.

—o—

Il faut encourager la bonne presse

Le Pape et les évêques n'ont cessé de recommander aux catholiques la propagande de la bonne presse. Ils en font un strict devoir.

Récemment encore le cardinal Dubois, archevêque de Paris, disait:

"Vous avez un devoir à remplir, qui est de *propager la presse honnête et chrétienne*. Elle s'offre à vous sous bien des formes: journaux, revues, bulletins, tracts, affiches, — peu importe: quelque apparence qu'elle revête, elle se présente comme la messagère de la vérité et du bien, comme l'auxiliaire de l'apostolat catholique, faites-lui bon accueil. Soutenez-la à profusion. Par elle, instruisez-vous et instruisez les autres. Servez-vous en pour éclairer les âmes obscurcies par les préjugés ou les passions pour ramener au devoir ceux qui s'en sont écartés. "Vous voyez — écrivait Léon XIII aux évêques de Hongrie — que grâce au secours des livres et des journaux les ennemis de l'Eglise répandent en abondance dans la foule le poison de leurs erreurs et de leur perversité et détournent — peu à peu le peuple d'une vie chrétienne. Que vos fidèles comprennent donc qu'ils ont eux aussi des efforts à faire en ce sens: qu'ils doivent opposer les écrits aux écrits et des remèdes appropriés aux maux."

"Cette recommandation, nous vous la transmettons comme si elle, nous avait été faite à nous-mêmes. Elle répond bien d'ailleurs à nos sentiments intimes, et nous serions heureux si vous nous donniez la consolation d'assister à une diffusion toujours plus grande de la bonne presse, celle qui combat généreusement pour Dieu, les âmes et la patrie."

"Gardez votre journal!" C'est ce qu'écrivent parfois à l'administration d'un journal qu'ils reçoivent des gens mécontents de son attitude sur tel ou tel point.

On peut croire, remarque G. P. dans le *Devoir*, qu'il existe toute une catégorie de lecteurs qui tiennent en premier lieu à ce que leur journal pense comme eux sur tous les points. Or comme tous les lecteurs n'ont pas les mêmes opinions, les journaux francs et libres s'exposent assez souvent à en mécontenter plusieurs. Les lecteurs intelligents se disent, pour leur part, que leur journal a bien droit à son avis et ne lui en veulent pas de différer d'opinion d'avec eux. Les journaux qui veulent tout le temps plaire à tous leurs lecteurs, et non pas les inviter à penser et à réfléchir, se contentent d'écrire des banalités sur des sujets quelconques. Ils ont ainsi un gros tirage, mais ils n'ont aucune espèce d'influence sur leur public. Un journal ontarien écrit, à propos des lecteurs qui se froissent de voir leur quotidien ne pas penser toujours comme eux: "Tout homme a le droit de recevoir ou de ne pas recevoir un journal, pour quelque raison que ce soit, et même s'il n'a pas de raison. Mais, en même temps, on est toujours responsable de ses actes, même s'il ne s'agit que du renvoi de son journal parce qu'il ne pense pas toujours comme le lecteur. On se plaint que les rédacteurs de quotidiens manquent d'honnêteté et de courage, que les journaux, trop souvent, ne sont que des organes de parti, qui, sitôt qu'il y a en jeu des intérêts politiques, oublient la vérité et la justice. Cette accusation est souvent trop fondée; mais demandons-nous donc s'il est possible pour un journal franc, honnête et courageux de vivre, si chacun de ses lecteurs lui crie: "Je ne veux plus vous lire", sitôt que ce quotidien publie quelque chose qui ne rencontre pas toute l'approbation du lecteur. Ceux qui exigent que le journal qu'ils reçoivent ne dise jamais rien qui ne soit de leur avis sont en grande partie responsables de la lâcheté manifeste et du *girouettisme* continu des journaux modernes. Dans une communauté composée de gens qui crient à tout bout de champ à leurs journaux: "Vous ne pensez pas toujours comme moi, je ne veux plus vous lire", le journalisme véritablement indépendant devient une impossibilité. C'est tout à fait cela. Et c'est à cause de cette tendance d'un si grand nombre de gens à ne pas vouloir souffrir que leurs journaux heurtent de front leurs sentiments et leurs idées qu'il faut attribuer pour une grande part la pleutrerie et le manque de convictions enracinées de tant de quotidiens à grand tirage.

—:O:—

Un complot de révolution contre la France, l'Italie et l'Espagne

PARIS. — La preuve vient d'être découverte, par la saisie de documents importants qu'un complot se préparait activement en Europe depuis assez longtemps, pour le renversement des gouvernements "bourgeois" de la France, de l'Italie et de l'Espagne. Les communistes étaient à la tête de ce complot et avaient fixé le 1er mai 1921 pour le renversement des régimes existants. Toute la manoeuvre s'est faite, paraît-il, sans que M. Cachin, le chef communiste français, ait eu connaissance de ce qui se préparait. Des découvertes faites à Barcelone et à Milan, de nombreux documents indiquent que le complot était bien dirigé contre les trois pays latins de l'Europe, et que les fonds nécessaires à l'entreprise étaient transmis par des associations financières américaines, qui avaient des succursales à Paris, à Vienne et à Berlin. D'après la police, les soviets essayent de s'organiser depuis longtemps dans toute la France. Leurs quartiers généraux sont à Brest.

—o—

Pourquoi l'Angleterre maintient sa légation auprès du Vatican

Londres. — Le comité exécutif de la Société de la Réforme protestante a demandé à Lloyd George, quels avaient été les résultats de la légation anglaise auprès du Vatican. Ce comité s'était opposé à l'envoi de cette mission sous le prétexte que le peuple n'en voulait pas et que c'était une dépense inutile.

Dans sa réponse le premier ministre a déclaré: "Etant donné le fait qu'un grand nombre de citoyens anglais sont catholiques, on a considéré qu'il serait avantageux pour le gouvernement anglais de se tenir en relation avec le Vatican".